

Site Natura 2000 « Montagne de la Margeride » FR 9101355

Document d'objectifs

Volume 1 – Inventaires et analyse de l'existant, enjeux et objectifs

ANNEXES



Version finale Juin 2019

Région Occitanie

Département de la Lozère

LISTE DES ANNEXES

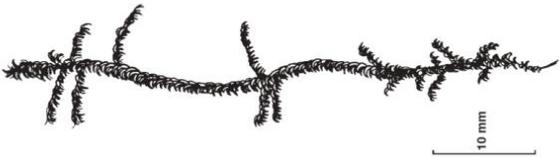
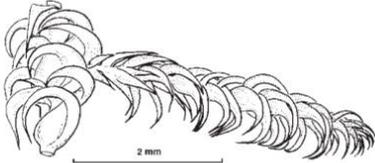
ANNEXE 1 : Fiches descriptives des espèces d'intérêt communautaire

ANNEXE 2 : Fiches descriptives des habitats d'intérêt communautaire



ANNEXE 1. Fiches descriptives des espèces d'intérêt communautaire

Hypne brillante	4
Orthotric de Roger.....	6
Loutre d'Europe.....	8
Grand Rhinolophe	10
Petit Rhinolophe.....	13
Grand Murin	17
Petit Murin	21
Murin à oreilles échancrées	25
Barbastelle d'Europe	29
Ecrevisse à pattes blanches.....	33
Damier de la succise	36
Ecaille chinée.....	39
Lucane cerf-volant.....	41
Rosalie des Alpes	43
Agrion de mercure.....	45

<h2 style="margin: 0;">HYPNE BRILLANTE</h2> <h3 style="margin: 0;">HAMATOCALIS VERNICOSUS</h3>			
Code Natura 2000	1393		
Illustration extraite des Cahiers d'Habitats.			
PRESENTATION DE L'ESPECE			
Description de l'espèce L'Hypne brillante est une espèce pleurocarpe de couleur jaune-verte brillante. Ses feuilles sont falciformes. La base d'une feuille possède des cellules allaires d'un rouge vif apportant à la tige un aspect zébré. Sa tige est rampante à ascendante et mesure une dizaine de centimètres. Elle est irrégulièrement pennée et présente des rameaux assez longs.		Classification Embranchement : Bryophytes Classe : Equisétophytes Ordre : Hypnales Famille : Calliergonacés	
VALEUR PATRIMONIALE DE L'ESPECE			
Statut de l'espèce	Composante	Nature	Niveau
	Statut européen	<i>Directive Habitats-Faune-Flore Convention de Berne Livre rouge des Bryophytes européens</i>	Annexe II Annexe I Non
	Statut national	<i>Liste des espèces végétales protégées sur l'ensemble du territoire français métropolitain</i>	Article 1
	Statut régional	<i>Liste régionale des espèces protégées</i>	<i>Pas de liste régionale en Languedoc-Roussillon</i>
Responsabilité régionale vis-à-vis de l'espèce	Note régionale = 4 (méthode CSRPN) Importance de l'enjeu de conservation pour la région : Enjeu « modéré » (méthode CSRPN)		
Responsabilité du site vis-à-vis de l'espèce	Pourcentage représentativité du site : > 25 % de l'effectif régional (méthode CSRPN) Importance de l'enjeu de conservation sur le site : Enjeu POTENTIEL « très fort » (méthode CSRPN) <i>NB : Le nombre de localités est très probablement sous-estimé à la fois à l'échelle régionale et à l'échelle du site</i>		
SITUATION DE L'ESPECE			
Répartition géographique	Europe et France	Espèce circumboréale à large répartition en Europe. Toutefois, elle reste rare et très localisée. En outre, de nombreux échantillons d'herbiers sont mal identifiés, ce qui peut conduire à une réduction du nombre réel de stations reconnues. La répartition actuelle en France est très imprécise. Globalement, l'espèce est connue dans l'est et le centre du pays et dans les Pyrénées. L'Hypne brillante s'observe dans une large plage altitudinale (250 à 1900 m), mais avec un optimum dans l'étage montagnard (600-1300 m).	
	Languedoc-Roussillon et Lozère	En Languedoc-Roussillon, la répartition de l'espèce semble limitée aux départements de la Lozère et des Pyrénées orientales. L'espèce est présente en Lozère mais peu étudiée et l'état des populations actuelles reste très mal connu. Le département a une responsabilité quant à sa conservation (espèce de priorité 1). Le réseau national d'aires protégées est jugé insuffisant pour cette espèce (pas ou peu d'aires protégées).	
	Sur le site	Une seule station connue. Espèce à rechercher sur le site.	

Tendances d'évolution des effectifs	Europe et France	L'Hypne brillante est considérée comme non menacée au niveau mondial mais figure sur la liste rouge des Bryophytes européennes du Conseil de l'Europe. En France, elle est en régression très sensible dans de nombreuses localités, notamment en plaine, du fait de la disparition de nombreux complexes tourbeux neutro-alkalins ou de transition. Les quelques stations connues des plaines de la zone atlantique septentrionale n'ont pas été revues depuis près d'un siècle et près d'un tiers des stations montagnardes ne sont pas confirmées depuis cinquante ans.
	Languedoc-Roussillon et Lozère	Peu d'informations quant aux tendances évolutives des populations actuelles.
	Sur le site	Absence d'informations.

BIOLOGIE

Reproduction

Hamatocaulis vernicosus est une espèce dioïque à sporulation mature en juillet, mais très rarement fertile. La capsule, insérée sur un pédicelle rougeâtre de 4 à 5 cm de haut. Elle présente un opercule convexe apiculé et un péristome à dents finement ponctuées. La multiplication végétative à partir de rameaux ou de fragments de rameaux est souvent observée dans les stations très mouillées. L'espèce peut former des peuplements monospécifiques ou paucispécifiques en nappe de quelques mètres carrés d'un seul tenant.

Caractéristiques écologiques

Cette espèce se développe au sol et est hygrophile, photophile à héliophile, et neutrophile. L'habitat de cette espèce correspond à des marais, des bas-marais et des tourbières. Elle peut également se trouver, mais plus rarement, à proximité de ruisseaux en contact avec des eaux neutres à neutro-alkalines riches en cations et dans des marais acidoclines. Généralement, l'espèce se développe dans des espaces plutôt dénudés présentant une fine lame d'eau.

HABITATS UTILISES SUR LE SITE

L'espèce est à rechercher dans les tourbières et bas-marais du site.

ÉTAT DE CONSERVATION DE LA POPULATION ET DE SON HABITAT SUR LE SITE

	Critère	Qualification
Conservation des éléments de l'habitat d'espèce	Le nombre et la richesse des tourbières du site offrent a priori un bon potentiel d'accueil pour cette espèce.	Favorable
Effectifs	Absence d'information	Inconnu
Dynamique actuelle de la population	Absence d'information	Inconnue
Facteurs évolutifs	Absence d'information	Inconnus
Isolement	Manque d'information	Inconnu

⇒ **Synthèse : NON EVALUE**

MENACES IDENTIFIEES SUR LE SITE

Menaces sur l'espèce et les habitats	Assèchement, piétinement, eutrophisation ou fermeture des tourbières et bas-marais
---	--

Bibliographie :

Bensettiti F., Gaudillat V., Malengreau D. & Quéré E. (coord.), 2002. Cahier d'habitats Natura 2000 – Espèces végétales. Tome 6. La Documentation française, Paris. 271 p.

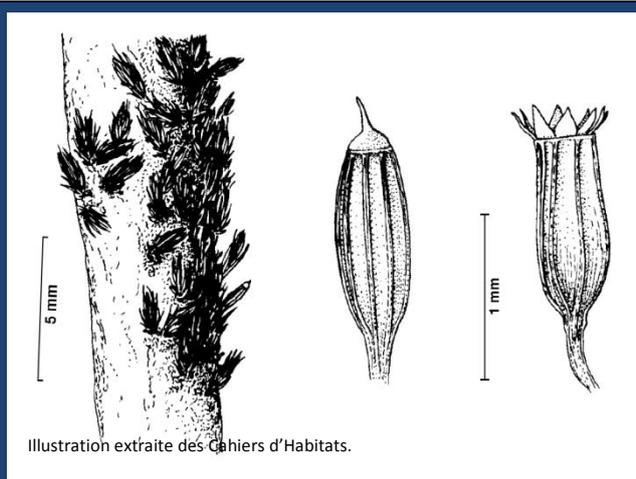
HUGONNOT V., 2009. - Suivi des populations de *Hamatocaulis vernicosus* et état de conservation de ses habitats dans le périmètre du site Natura 2000 FR8301079 "Sommets et versants orientaux de Margeride". Conservatoire botanique national du Massif central \ Conseil général de la Haute-Loire, 19 p.

ORTHOTRIC DE ROGER

ORTHOTRICHUM ROGERI

Code Natura 2000

1387



PRESENTATION DE L'ESPECE

Description de l'espèce

Cette espèce est pleurocarpe mais présente l'aspect d'une acrocarpe. Sa tige fait 1 à 1,5 cm. Ses feuilles sont lancéolées et lâchement imbriquées, plus ou moins flexueuses à l'état sec et dressées étalées à l'état humide. Les feuilles inférieures sont plus courtes que les supérieures. La plante possède une capsule dont sa paroi présente des stomates enfoncés. La coiffe nue (sans poil) est campanulée jaunâtre. Le péristome est double et à dents jaune-rougeâtres.

Classification

Embranchement :

Bryophytes

Classe : Equisétophytes

Ordre : Orthotrichales

Famille : Orthotrichacés

VALEUR PATRIMONIALE DE L'ESPECE

	Composante	Nature	Niveau
Statut de l'espèce	Statut européen	Directive Habitats-Faune-Flore Convention de Berne Livre rouge des Bryophytes européens	Annexe II Annexe I Vulnérable (VU)
	Statut national	Liste des espèces végétales protégées sur l'ensemble du territoire français métropolitain	Article 1
	Statut régional	Liste régionale des espèces protégées	Pas de liste régionale en Languedoc-Roussillon

Responsabilité régionale vis-à-vis de l'espèce

Note régionale = 4 (méthode CSRPN)
Importance de l'enjeu de conservation pour la région : **Enjeu « modéré »** (méthode CSRPN)

Responsabilité du site vis-à-vis de l'espèce

Pourcentage représentativité du site : > 25 % de l'effectif régional (méthode CSRPN)
Importance de l'enjeu de conservation sur le site : **Enjeu POTENTIEL « très fort »** (méthode CSRPN)
NB : Le nombre de localités est très probablement sous-estimé à la fois à l'échelle régionale et à l'échelle du site

SITUATION DE L'ESPECE

Répartition géographique	Europe et France	L'Orthotric de Roger est une espèce océanique montagnarde à distribution surtout localisée en Europe, des Pyrénées à l'Europe du Nord et d'Europe centrale jusqu'au Caucase, mais toujours de manière très dispersée. Elle est endémique d'Europe. En France, l'espèce est rare et limitée aux Pyrénées, aux Alpes et au Massif central. Dans les Pyrénées, <i>O. rogeri</i> existe des Pyrénées centrales aux Pyrénées orientales. Dans les Alpes, trois foyers principaux sont connus actuellement. Enfin, dans le Massif central, on le trouve sur une surface plus répandue et à divers endroits.	
	Languedoc-Roussillon et Lozère	En Languedoc-Roussillon, la répartition de l'espèce semble limitée aux départements de la Lozère et des Pyrénées orientales. En Lozère, l'espèce semble très localisée, mais celle-ci reste très peu recherchée. Le département a une responsabilité quant à sa conservation (espèce de priorité 1). Le réseau national d'aires protégées est jugé insuffisant pour cette espèce (pas ou peu d'aires protégées).	
	Sur le site	Une seule station connue. Espèce à rechercher sur le site.	

Tendances d'évolution des effectifs	Europe et France	Le nombre de localités d' <i>Orthotrichum rogeri</i> découvertes ces dernières années est relativement élevé mais ne doit pas cacher la grande précarité démographique des populations concernées qui ne comportent généralement que quelques rares touffes richement fructifiées (l'espèce est monoïque). Les groupements à <i>Orthotrichum rogeri</i> représentent un stade transitoire, pionnier, qui ne possèdent un caractère concurrentiel que très limité. Le groupement est appelé à disparaître à plus ou moins brève échéance de par la dynamique naturelle des groupements cryptogamiques. L'espèce ne semble pas menacée en Europe ni en France grâce à l'augmentation de la surface des habitats pouvant potentiellement l'accueillir, suite à la déprise agricole des terrains de moyenne montagne.
	Languedoc-Roussillon et Lozère	Peu d'informations quant aux tendances évolutives des populations actuelles.
	Sur le site	Absence d'informations.
BIOLOGIE		
Reproduction L'Orthotric de Roger est une espèce autoïque (les organes mâles et femelles, anthéridies et archégonas, sont portés par un même individu au niveau d'inflorescences distinctes), à sporulation mature en période estivale. Les spores produites sont de grande taille (20 à 24 µm).		
Caractéristiques écologiques Il s'agit d'une espèce exclusivement corticole, thermophile hygrophile stricte. Il est toutefois possible de l'observer sur rocher, mais rarement en grande quantité. L'espèce nécessite donc des arbres en milieu ouvert ou dans un contexte forestier assez clair, sous climat chaud et humide. Elle croît sur les troncs ou les branches, notamment sur les érables (<i>Acer spp.</i>), le Hêtre (<i>Fagus sylvatica</i>), le Frêne élevé (<i>Fraxinus excelsior</i>), le Noisetier (<i>Corylus avellana</i>) et les saules (<i>Salix spp.</i>).		
HABITATS UTILISES SUR LE SITE		
L'espèce est à rechercher sur les troncs d'essences à feuillage caduc (érables, hêtre, frêne, noisetier, saules...) en contexte isolé ou forestier clair, hygrophile : tourbières boisées, ripisylves...		
ETAT DE CONSERVATION DE LA POPULATION ET DE SON HABITAT SUR LE SITE		
	Critère	Qualification
Conservation des éléments de l'habitat d'espèce	Manque d'information.	Inconnue
Effectifs	Absence d'information.	Inconnu
Dynamique actuelle de la population	Absence d'information.	Inconnue
Facteurs évolutifs	Absence d'information.	Inconnus
Isolement	Manque d'information.	Inconnu
⇒ Synthèse : NON EVALUE		
MENACES IDENTIFIEES SUR LE SITE		
Menaces sur l'espèce et les habitats	Coupe des arbres supports, fermeture des milieux	

Bibliographie :

Bensettiti F., Gaudillat V., Malengreau D. & Quéré E. (coord.), 2002. Cahier d'habitats Natura 2000 – Espèces végétales. Tome 6. La Documentation française, Paris. 271 p.

HUGONNOT V., 2009. - Suivi des populations de *Hamatocaulis vernicosus* et état de conservation de ses habitats dans le périmètre du site Natura 2000 FR8301079 "Sommets et versants orientaux de Margeride". Conservatoire botanique national du Massif central \ Conseil général de la Haute-Loire, 19 p.

LOUTRE D'EUROPE <i>LUTRA LUTRA</i>			
Code Natura 2000	1355		
PRESENTATION DE L'ESPECE			
Description de l'espèce Elle pèse entre 5 et 15 kg et mesure, au garrot, environ 30 cm. La longueur moyenne de son corps est comprise entre 60 et 80 cm. Il faut rajouter à cela la taille de sa queue épaisse et effilée (30 à 40 cm). Celle-ci, ainsi que ses pattes palmées, sont des adaptations à la nage. Son pelage de couleur brun foncé est constitué de deux couches : le poil de bourre (court, très fin, dense et laineux) et le poil de jarre (long, lisse, brillant et imperméable).		Classification Classe : Mammifères Ordre : Carnivores Famille : Mustélidés	
VALEUR PATRIMONIALE DE L'ESPECE			
Statut de l'espèce	Composante	Nature	Niveau
	Statut européen	Directive Habitats-Faune-Flore Convention de Berne Convention de Washington	Annexe II et IV Annexe I Annexe I
	Statut national	Liste nationale des espèces protégées Liste rouge nationale	Oui Préoccupation mineure (LC)
	Statut régional	Liste régionale des espèces protégées	Pas de liste régionale en Languedoc-Roussillon
Responsabilité régionale vis-à-vis de l'espèce	Note régionale = 3,2 (méthode CSRPN) Importance de l'enjeu de conservation pour la région : Enjeu « faible » (méthode CSRPN)		
Responsabilité du site vis-à-vis de l'espèce	Pourcentage représentativité du site : 2 à 10 % de l'effectif régional (méthode CSRPN) Importance de l'enjeu de conservation sur le site : Enjeu « modéré » (méthode CSRPN)		
SITUATION DE L'ESPECE			
Répartition géographique	Europe et France	Espèce présente dans toute l'Europe à l'exception des 3 îles méditerranéennes (Corse, Sardaigne et Sicile).	
	Languedoc-Roussillon et Lozère	Espèce présente en Languedoc-Roussillon, en progression notamment à partir des cours d'eau du massif central.	
	Sur le site	Espèce présente sur tous les cours d'eau principaux du site. Les secteurs les plus en aval du site semblent les plus favorables.	
Tendances d'évolution des effectifs	Europe et France	Espèce globalement en progression. Espèce quasiment disparue de France dans les années 1950, à l'exception des côtes atlantiques et d'une partie du Massif central. Revenue largement depuis, en ayant recolonisé aujourd'hui la majeure partie de notre pays.	
	Languedoc-Roussillon et Lozère	Espèce globalement en progression.	
	Sur le site	Les zones de moyenne montagne sont des zones de refuge pour l'espèce. Il est possible que le site n'ait jamais connu de disparition de l'espèce.	

BIOLOGIE

Activité

La loutre est active toute l'année, la nuit essentiellement. Le jour constitue sa période de repos, où elle s'enfouit dans les terriers ou se dissimule dans de denses couches végétales (ronciers, fourrés, plantes héliophytes...).

Reproduction

Les loutres sont en général solitaires. Elles ne vivent en couple que pendant la période de rut. Les accouplements et mises bas peuvent avoir lieu toute l'année. Les accouplements se font dans l'eau. La mise-bas a lieu dans un terrier ou dans une couche à l'air libre. Les portées comptent habituellement deux, voire trois loutrons.

Ecologie et régime alimentaire

La loutre est très liée à l'eau. Le domaine vital de chaque individu peut correspondre à plusieurs kilomètres de rivière. Elle peut cependant s'écarter des cours d'eau pour se déplacer d'un bassin à l'autre ou pour trouver un gîte diurne tranquille. Elle est essentiellement piscivore et se nourrit préférentiellement de poissons blancs de petite taille, mais aussi d'amphibiens, de petits mammifères, de crustacés, de mollusques, d'oiseaux ou d'insectes... (Libois, 1993)

HABITATS UTILISES SUR LE SITE

Habitats de reproduction	Cours d'eau avec berges végétalisées et offrant des terriers profonds pour la mise bas et l'élevage des loutrons (catiche).
Habitats d'alimentation	Tous les habitats aquatiques (rivières, ruisseaux, mares et étangs) abritant des poissons, amphibiens et crustacés ; ainsi que les zones humides où elle peut également chasser des amphibiens.

ÉTAT DE CONSERVATION DE LA POPULATION ET DE SON HABITAT SUR LE SITE

	Critère	Qualification
Conservation des éléments de l'habitat d'espèce	Proportion et répartition d'habitats de reproduction et d'alimentation sur l'ensemble du site	Favorable
Effectifs	Estimé entre 10 et 20 individus sur le site (inventaire de 2001)	Favorable
Dynamique actuelle de la population	Proportion de l'habitat potentiel colonisé par l'espèce	Favorable
Facteurs évolutifs	Risques de disparition de l'espèce : pollution et destruction (collision, malveillance...)	Risques faibles
Isolement	Présence d'infranchissables pour l'espèce entre bassins versants	Absence d'isolement

⇒ **Synthèse : FAVORABLE**

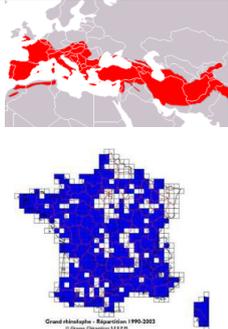
MENACES IDENTIFIÉES SUR LE SITE

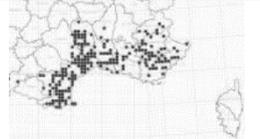
Menaces sur l'espèce et ses habitats	Assèchement des zones humides, diminution de la qualité de l'eau Destruction accidentelle d'individus (collisions, etc)
---	--

Bibliographie :

2014 - Document d'objectifs du site FR9101363 « Vallées du Tarn, du Tarnon et de la Mimente » - Volume 1 - Annexes. PNC\DREAL Languedoc-Roussillon.

Bensettiti F. & Gaudillat V. (coord.), 2002. Cahier d'habitats Natura 2000 – Espèces animales. Tome 7. La Documentation française, Paris. 353 p.

GRAND RHINOLOPHE <i>RHINOLOPHUS FERRUMEQUINUM</i>			
Code Natura 2000	1304		
PRESENTATION DE L'ESPECE			
<p>Description de l'espèce</p> <p>Les Rhinolophes se reconnaissent aisément à leur appendice nasal en forme caractéristique de fer à cheval.</p> <p>Le Grand rhinolophe est le plus grand des rhinolophes européens avec une taille augmentant de l'ouest vers l'est de l'Europe. Son corps (tête comprise) mesure entre 5,7 et 7,1 cm. Son envergure est 35-40 cm. Il pèse entre 17 et 34 g.</p> <p>Au repos et en hibernation, le Grand rhinolophe, suspendu la tête en bas, s'enveloppe dans ses ailes.</p> <p>Son pelage est souple et lâche ; la face dorsale est gris brun ou gris fumé, plus ou moins teintée de roux (gris cendré chez les jeunes). La face ventrale est gris blanc à blanc jaunâtre. Le patagium et les oreilles sont gris brun clair (cas d'albinisme total ou partiel).</p>		<p>Classification</p> <p>Classe : Mammifères Ordre : Chiroptères Famille : Rhinolophidés</p>	
VALEUR PATRIMONIALE DE L'ESPECE			
Statut de l'espèce	Composante	Nature	Niveau
	Statut européen	<i>Directive Habitats-Faune-Flore Convention de Berne Convention de Bonn</i>	Annexe II et IV Annexe II Annexe II
	Statut national	<i>Protection nationale</i>	Oui (arrêté du 23 avril 2007)
	Listes rouges	<i>Liste Rouge mondiale (UICN) Liste Rouge Europe (Temple et al., 2007) Liste Rouge Union Européenne des 25 Liste Rouge nationale (MNHN, UICN, SFEPM, ONCFS)</i>	Préoccupation mineure (LC) Quasi menacée (NT) Quasi menacée (NT) Quasi menacée (NT)
Responsabilité régionale vis-à-vis de l'espèce	<p>Note régionale = 3,4 (méthode CSRPN) Importance de l'enjeu de conservation pour la région : Enjeu « faible » (méthode CSRPN)</p>		
Responsabilité du site vis-à-vis de l'espèce	<p>Pourcentage représentativité du site : < 2 % de l'effectif régional (méthode CSRPN) Importance de l'enjeu de conservation sur le site : Enjeu « faible » (méthode CSRPN) Phases du cycle biologique réalisées dans le site Natura 2000 : Reproduction : Non Alimentation : Oui Hibernation : Possible Site de regroupement automnal : Possible</p>		
SITUATION DE L'ESPECE			
Répartition géographique	Europe et France	<p>Espèce présente en Europe occidentale, méridionale et centrale, en Afrique du nord-ouest, en Asie Mineure, au Proche-Orient et jusqu'au Sud de l'Himalaya.</p> <p>En France métropolitaine, le Grand Rhinolophe est connu dans toutes les régions hormis l'Alsace où elle est éteinte. En Picardie, dans le Nord, en Haute-Normandie et en Ile-de-France ne subsistent que de petites populations. Ce rhinolophe est également rare dans l'extrémité sud-est du pays.</p> <p>La population française est estimée à 40 000 individus.</p>	

	Languedoc-Roussillon et Lozère	En Languedoc-Roussillon, le Grand rhinolophe est présent un peu partout, du littoral jusqu'aux contreforts de la Margeride en Lozère. Il est courant dans les régions karstiques et dans les secteurs d'élevage des piémonts montagneux.	
	Sur le site	Plusieurs individus (mâles et femelles) ont été observés (capture) début septembre 1990 à l'entrée d'une grotte en limite de site, sur la commune de Saint-Privat-du-Fau. Un inventaire complémentaire sur les chiroptères est à réaliser sur le site.	
Tendances d'évolution des effectifs	Europe et France	C'est au Nord de sa zone de répartition que l'espèce semble le plus en danger pour le moment. Elle a connu un fort déclin dans le nord-ouest de l'Europe . Elle y est rare aujourd'hui. En Grande-Bretagne, l'effectif a chuté de 300 000 à 5 000 individus au cours du XX ^{ème} siècle. En Belgique, il ne reste que 200 individus, et moins de 300 au Luxembourg avec une seule colonie connue de 125 femelles dans la vallée de la Meuse. En Allemagne, deux isolats de population subsistent en Sarre et en Bavière (une 60 ^{aine} d'individus). En Suisse, l'espèce a disparu du Plateau : seulement trois colonies sont connues dans les Alpes internes.	
	Languedoc-Roussillon et Lozère	Bien que l'espèce soit localement assez commune, les effectifs du Grand Rhinolophe semblent en déclin . Au moins 24 colonies de reproduction sont connues dans la région, dont quatre en Lozère, qui totalisent environ 2 500 femelles.	
	Sur le site	Absence d'informations.	

BIOLOGIE

Activité

L'espèce est relativement sédentaire. Elle ne se déplace entre les sites hivernaux et estivaux que sur de faibles distances (quelques dizaines de kilomètres, généralement 30 km). Les individus entrent **en hibernation de septembre/octobre** en fonction des conditions climatiques locales. Les premiers grands Rhinolophes sortent d'hibernation vers fin février-début mars, selon la précocité du printemps. Début avril, quasiment tous les Rhinolophes ont quitté les lieux. Cette léthargie peut être spontanément interrompue si les températures se radoucissent et permettent la chasse des insectes. En cas de refroidissement, ils peuvent aussi changer de gîte en pleine journée. Dans les sites d'hibernation, les animaux s'accrochent au plafond, isolément, en alignement ou en groupes plus ou moins denses selon la cavité. Les arrivées dans les gîtes estivaux de parturition se font courant mai. Le maximum d'individus est atteint début juin.

La chasse est une activité solitaire qui débute dès la tombée de la nuit. Il utilise préférentiellement les corridors boisés pour rejoindre les zones de chasse. Aucun comportement de défense territoriale n'a été signalé. la plupart des **femelles chasse dans un rayon de 3-4 km autour de la colonie en période de gestation**. Plus la colonie est importante, plus les zones de chasse tendent à s'éloigner du gîte (maximum 10 km). La chasse en vol est pratiquée au crépuscule (période de densité maximale des proies). En cours de nuit, l'activité de chasse à l'affût depuis une branche morte sous le couvert d'une haie ou d'un arbre fruitier devient plus fréquente. **La survie des jeunes dépend de la richesse en insectes dans un rayon de 1 km autour des sites de mise bas**. En août, émancipés, ils chassent dans un rayon de 2-3 km autour du gîte. Le vol est lent, papillonnant, avec de brèves glissades, et généralement à faible hauteur (0,3 m à 6 m). L'espèce évite les espaces ouverts et **suit les alignements d'arbres, les haies voûtées et les lisières boisées pour se déplacer ou chasser**. Le vol lent et la faible portée de l'écholocation l'obligent, pour des raisons énergétiques, à chasser **dans des sites riches en insectes**. Les insectes repérés par écholocation et capturés sont ingérés (en vol ou perché). Lors d'un refroidissement, les bois conservent une température supérieure à celle des milieux ouverts. La **chasse se concentre de fait en sous-bois au printemps et en milieu semi-ouvert à l'automne**, seuls milieux où le seuil d'abondance des insectes est atteint.

Reproduction

Les femelles atteignent leur maturité sexuelle vers 2 à 3 ans, les mâles au plus tôt à la fin de la 2^{ème} année. La copulation se produit de l'automne au printemps. Les mises-bas s'étalent entre fin juin et début août (la plupart des petits naissent peu de temps avant la mi-juillet). **En été, la ségrégation sexuelle semble totale**. Un seul petit naît chaque année par femelle. Celles-ci forment des **colonies de reproduction de taille très variable (entre 20 à environ un millier de femelles)**. Elles sont parfois associées au Rhinolophe euryale (*Rhinolophus euryale*) ou au Murin à oreilles échanquées (*Myotis emarginatus*). Avec leur petit, elles s'accrochent isolément ou en groupes serrés. Agés de 28 à 30 jours, les jeunes commencent à chasser seuls près du gîte. Ils sont sevrés vers 45 jours.

Ecologie et régime alimentaire

Le régime alimentaire varie en fonction des saisons, des pays, de l'âge ou du sexe. Les proies consommées sont de taille moyenne à très grande (consommation du Sphinx du liseron, *Herse convolvuli*). Selon la région, **les Lépidoptères représentent 30 à 45 %** du régime alimentaire des Grands Rhinolophes, **les Coléoptères 25 à 40 %**, **les Hyménoptères 5 à 20 %**, les Diptères 10 à 20 % et les Trichoptères 5 à 10 %. Ainsi, ils consomment principalement des Lépidoptères nocturnes (en été) et des Coléoptères dont les plus recherchés sont ceux des genres *Aphodius*, *Melolontha* et *Geotrupes*. Les Diptères (et surtout les familles *Tipulidae* et *Muscidae*) figurent parmi les proies secondaires les plus fréquentes. La variation dans la disponibilité des proies entre les aires biogéographiques explique les différences observées dans la composition du régime

alimentaire. Les Rhinolophes font preuve d'une relative plasticité à l'égard de leur nourriture : ils diversifient leurs proies quand la nourriture est rare et se spécialisent davantage sur deux ou trois groupes d'insectes dits "clés" quand la ressource est abondante.

HABITATS UTILISES SUR LE SITE		
Habitats de reproduction	Le Grand Rhinolophe se reproduit soit dans des cavités chaudes (dans les régions chaudes de plaine) soit dans des constructions humaines offrant un grand volume chaud et obscur (combles de maison, de châteaux ou d'églises, bâtiments abandonnés, granges, anciens moulins, maisons forestières non habitées, bâtiments d'usine désaffectés... Des bâtiments près des lieux de chasse servent régulièrement de repos nocturne voire de gîtes annexes pour la colonie. Présence de bâti potentiellement favorable sur le site mais altitude a priori défavorable (les colonies lozériennes connues ne dépassent pas 850m d'altitude).	
Habitats d'alimentation	Le Grand rhinolophe affectionne les paysages semi-ouverts à forte diversité d'habitats, formés de boisements de feuillus, de prairies situées en lisière de bois ou bordées de haies et de préférence pâturées par des bovins ou des ovins, de ripisylves, de friches, de vergers pâturés, de jardins..... La fréquentation des habitats varie selon les saisons et les régions. Les paysages semi-ouverts du site (notamment les parcours boisés et les landes) et les différents linéaires (cours d'eau, ripisylves, lisières) lui sont favorables.	
Habitats d'hivernage	En France méditerranéenne et continentale, l'espèce hiverne exclusivement en milieu souterrain (mines, grottes, avens...). Pas de gîte d'hivernage connu sur le site mais présence d'une grotte peut-être favorable.	
ETAT DE CONSERVATION DE LA POPULATION ET DE SON HABITAT SUR LE SITE		
	Critère	Qualification
Conservation des éléments de l'habitat d'espèce	Altitude a priori trop élevée pour la reproduction et peu voire pas de gîtes d'hivernation potentiels. En revanche vastes habitats de chasse favorables.	Favorable
Effectifs	Manque d'information en l'absence d'inventaires.	Inconnus
Dynamique actuelle de la population	Absence d'information	Inconnue
Facteurs évolutifs	En l'absence de reproduction et probablement d'hivernation sur le site, pas de facteurs évolutifs liés aux gîtes. A long terme, l'espèce pourrait souffrir d'une fermeture des milieux semi-ouverts en cas de régression du pastoralisme.	Favorable
Isolement	Population dans son aire de répartition.	Absence d'isolement
⇒ Synthèse : Etat de conservation global = NON EVALUE		
MENACES IDENTIFIEES SUR LE SITE		
Menaces sur l'espèce et ses habitats	<ul style="list-style-type: none"> - Raréfaction des ressources alimentaires consécutive à l'emploi de pesticides ou de produits vermifuges à large spectre rémanents (les insectes coprophages sont notamment des proies importantes pour l'espèce) - Destruction /dégradation des ripisylves, boisements rivulaires, lisières naturelles, haies (zones de chasse et corridors de déplacement) - Conversion des peuplements feuillus ou mixtes en peuplement résineux monospécifiques - Abandon du pastoralisme - Eventuels projets éoliens 	

Bibliographie :

2014 - Document d'objectifs du site FR9101363 « Vallées du Tarn, du Tarnon et de la Mimente » - Volume 1 - Annexes. PNC\DREAL Languedoc-Roussillon.

Bensettiti F. & Gaudillat V. (coord.), 2002. Cahier d'habitats Natura 2000 – Espèces animales. Tome 7. La Documentation française, Paris. 353 p.

PETIT RHINOLOPHE <i>RHINOLOPHUS HIPPOSIDEROS</i>		
Code Natura 2000	1313	

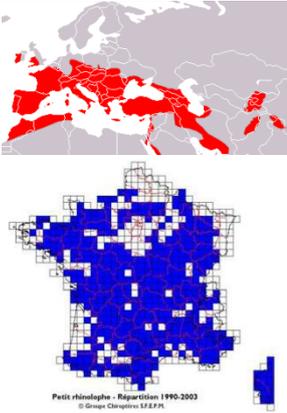
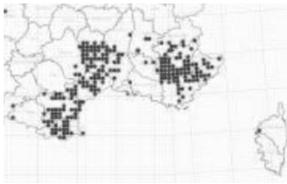
PRESENTATION DE L'ESPECE

<p>Description de l'espèce</p> <p>Les Rhinolophes se reconnaissent aisément à leur appendice nasal en forme caractéristique de fer à cheval.</p> <p>Le Petit rhinolophe est le plus petit des Rhinolophes européens. Il mesure entre 3,7 et 4,5 cm (tête + corps). Il présente une envergure allant de 19,2 à 25,4 cm et un poids compris entre 5,6 et 9 g.</p> <p>Au repos la journée ou en hibernation, le Petit rhinolophe se suspend la tête en bas. Il s'enveloppe presque entièrement dans ses ailes, ressemblant ainsi à un petit berlingot.</p> <p>Son pelage, souple, est gris-brun sur la face dorsale (gris foncé chez les jeunes). Il ne présente pas de teinte roussâtre). Sur le ventre, il est gris ou gris-blanc.</p> <p>Le patagium et les oreilles sont gris brun clair (cas d'albinisme total ou partiel).</p>	<p>Classification</p> <p>Classe : Mammifères Ordre : Chiroptères Famille : Rhinolophidés</p>
--	--

VALEUR PATRIMONIALE DE L'ESPECE

	Composante	Nature	Niveau
Statut de l'espèce	Statut européen	<i>Directive Habitats-Faune-Flore Convention de Berne Convention de Bonn</i>	Annexe II et IV Annexe II Annexe II
	Statut national	<i>Protection nationale</i>	Oui (arrêté du 23 avril 2007)
	Listes rouges	<i>Liste Rouge mondiale (UICN) Liste Rouge Europe (Temple et al., 2007) Liste Rouge Union Européenne des 25 Liste Rouge nationale (MNHN, UICN, SFEPM, ONCFS)</i>	Préoccupation mineure (LC) Quasi menacée (NT) Quasi menacée (NT) Préoccupation mineure (LC)
Responsabilité régionale vis-à-vis de l'espèce	<p>Note régionale = 3,4 (méthode CSRPN)</p> <p>Importance de l'enjeu de conservation pour la région : Enjeu « faible » (méthode CSRPN)</p>		
Responsabilité du site vis-à-vis de l'espèce	<p>Espèce jugée probable sur le site mais aucune observation répertoriée</p> <p>Pourcentage représentativité potentielle du site : < 2 % de l'effectif régional (méthode CSRPN)</p> <p>Importance de l'enjeu potentiel de conservation sur le site : Enjeu « faible » (méthode CSRPN)</p> <p>Phases du cycle biologique réalisées dans le site Natura 2000 :</p> <p>Reproduction : Peu probable Alimentation : Probable Hibernation : Possible Site de regroupement autumnal : Possible</p>		

SITUATION DE L'ESPECE

Répartition géographique	Europe et France	<p>L'aire de répartition du Petit rhinolophe couvre l'Europe, l'Afrique du nord-ouest, l'Asie Mineure et s'étend jusqu'en Inde. En Europe, l'espèce est présente de l'ouest de l'Irlande et du sud de la Pologne jusqu'à la Méditerranée.</p> <p>En France, le Petit rhinolophe est présent dans presque toutes les régions, Corse comprise. Il manque toutefois dans l'extrême nord de l'hexagone, dans la région parisienne ou dans les Landes. Un déclin des populations a été constaté dans la plupart des régions situées au Nord de la Loire. L'espèce est au seuil de l'extinction en Alsace, en Haute-Normandie et en Ile-de-France (les populations ne contiennent que quelques dizaines d'individus).</p>	
	Languedoc-Roussillon et Lozère	<p>Le Petit Rhinolophe est commun sur le piémont des reliefs et semble particulièrement abondant dans les Cévennes lozériennes et gardoises, au pied de l'Espinouse, de la Montagne noire, des Corbières et des Pyrénées. Il fréquente également la garrigue méditerranéenne en particulier dans les zones karstiques. Il est plus rare sur le littoral. Il est vraisemblablement en régression dans ces secteurs où la pression foncière est plus intense et où le bâti est beaucoup rénové.</p> <p>En Lozère, l'espèce est commune dans toute la moitié sud du département. Près d'une cinquantaine de colonies de reproduction sont actuellement connues, qui comptent très généralement entre 10 et 30 femelles (maximum 50) dont seulement la moitié ou les deux tiers produisent habituellement un jeune en été. La colonie de reproduction connue la plus élevée se situe dans le hameau d'Asprettes, commune de Chastel-Nouvel, à 1136 m d'altitude. L'espèce semble peu présente en Margeride. Dans la Vallée du Lot entre Mende, Marvejols et Chanac, les colonies voisines sont séparées en moyenne de 3 km. En hiver, le Petit Rhinolophe est le chiroptère le plus fréquemment observé dans les galeries de mines abandonnées. Le plus souvent, un seul individu est compté. Les effectifs ne dépassent que rarement 10 individus.</p>	
	Sur le site	Absence de donnée d'observation sur le site, mais en l'absence d'inventaire suffisant concernant ce groupe sur le site, l'espèce reste jugée comme probable sur le site.	
Tendances d'évolution des effectifs	Europe et France	<p>Cette espèce a connu une forte régression de ses populations dans les années 1970-90, principalement dans le nord et le centre de son aire européenne de répartition. Le Petit Rhinolophe a ainsi disparu des Pays Bas, du Luxembourg et est au seuil de l'extinction en Belgique (3 colonies connues). Toutefois, les effectifs semblent avoir augmentés dans plusieurs régions (Alsace, Suisse alémanique, Belgique...) depuis quelques années.</p> <p>En France, un déclin des populations a été constaté dans la plupart des régions au Nord de la Loire après la Guerre. L'espèce est presque éteinte en Alsace, en Haute-Normandie et en Ile-de-France (petites populations de quelques dizaines d'individus). La situation est plus favorable en région Centre, Bourgogne, Champagne-Ardenne, Franche-Comté, Rhône-Alpes, Corse et Midi-Pyrénées. Ces deux dernières régions accueillent plus de 50 % des effectifs comptés en été.</p>	
	Languedoc-Roussillon et Lozère	Plus de 80 colonies sont connues en Languedoc-Roussillon, dont peu sont suivies. Le suivi d'une fraction de ces colonies et les effectifs en hibernation dénombrés lors des comptages hivernaux simultanés semblent indiquer une relative stabilité des populations de l'espèce.	
	Sur le site	Absence d'information.	

BIOLOGIE

Activité

Le Petit Rhinolophe est une espèce **sédentaire** qui réalise son cycle dans une aire relativement restreinte d'environ 10-20 km². **Les déplacements entre les gîtes d'été et les gîtes d'hiver n'excède généralement pas 5 à 10 km**. Il peut même passer l'année entière dans le même bâtiment en occupant successivement la cave (en hiver) puis le grenier (en été).

Le Petit Rhinolophe **hiberne de septembre ou octobre à fin avril**, isolé ou en groupes lâches sans contact entre les individus. Ceux-ci sont suspendus au plafond ou le long de la paroi. L'hibernation est entrecoupée de réveils qui permettent aux animaux d'uriner, de déféquer, de boire et de chasser des insectes lors des nuits les plus douces.

L'activité en période estivale s'étend du crépuscule tardif au début de l'aube. Lors de ses déplacements, l'espèce **évite généralement les espaces ouverts**. Elle évolue en longeant les murs, les lisières boisées, les ripisylves, les haies et autres alignements d'arbres. Les **terrains de chasse qu'elle rejoint se situent dans un rayon de 2-3 km autour du gîte**. Certains auteurs soupçonnent que les jeunes, à leur émancipation, ne chassent pas à plus d'1 km du site de mise bas. En chasse, les individus ne s'écartent généralement pas de plus d'un mètre du feuillage. Mais l'espèce peut également exploiter les plans d'eau ou les cours de fermes. Les insectes sont capturés après poursuite en vol, glanés contre le feuillage ou parfois au sol et sont ensuite consommés en vol, au sol ou sur un reposoir, notamment pour les plus volumineux.

Reproduction

La maturité des femelles est probablement atteinte à un an. Les accouplements ont lieu de l'automne au printemps. Les colonies de reproduction se forment au mois de mai et **sont de taille variable (5 femelles à plus d'une centaine)**. L'espèce y est parfois associée au Grand Rhinolophe (*Rhinolophus ferrumequinum*), au Grand Murin (*Myotis myotis*), au Murin à oreilles échancrées (*Myotis emarginatus*) ou encore au Murin de Daubenton (*Myotis daubentonii*), sans toutefois se mélanger. De mi-juin à mi-juillet, **au sein d'une colonie, 20 à 60 % des femelles donnent naissance à un seul jeune** qui ouvre les yeux vers le 10^{ème} jour. Avec leur petit, elles s'accrochent isolément ou en groupe serrés. Les jeunes s'émancipent à 6-7 semaines.

Ecologie et régime alimentaire

Les principaux ordres d'insectes consommés par les Petits Rhinolophes **sont les Diptères, Lépidoptères, Névroptères et Trichoptères associés aux milieux aquatiques et boisés humides**. Ces chauves-souris se nourrissent également d'hyménoptères, de coléoptères, d'araignées, d'hémiptères. Il consomme des proies variant de 3 à 14 mm et semble calquer son régime sur l'offre en insectes.

HABITATS UTILISES SUR LE SITE

Habitats de reproduction	Le Petit Rhinolophe se reproduit dans des lieux obscurs et chauds, généralement des constructions humaines (combles de maison, de châteaux ou d'églises, bâtiments abandonnés, granges, maisons forestières non habitées, piles de ponts...). Présence de bâti potentiellement favorable sur le site mais a priori en limite haute de répartition altitudinale (la colonie de reproduction connue la plus élevée de Lozère se situe à 1136 m d'altitude).
Habitats d'alimentation	Les terrains de chasse préférentiels se composent d'une mosaïque de petites parcelles où alternent boisements de feuillus ou mixtes et cultures, friches ou prairies pâturées bordées d'un réseau continu de haies (bocage) ou de lisières forestières. La présence de milieux humides (rivières, étangs...) est une constante du milieu préférentiel dans plusieurs études, et semble notamment importante pour les colonies de mise bas, les femelles y trouvant abondance de proies nécessaires à la gestation et à l'élevage des jeunes. L'espèce fréquente peu ou pas du tout les plaines à cultures intensives, les plantations de résineux sans strate basse de feuillus et les milieux ouverts sans végétation arbustive ou arborée. Les paysages semi-ouverts (notamment les parcours boisés et les landes) et les nombreuses lisières du site lui sont favorables, ainsi que le chevelu de cours d'eau et de zones humides.
Habitats d'hivernage	L'espèce hiverne en milieu souterrain (mines, grottes, avens...). Pas de gîte d'hivernage connu sur le site mais présence d'une grotte peut-être favorable.

ÉTAT DE CONSERVATION DE LA POPULATION ET DE SON HABITAT SUR LE SITE		
	Critère	Qualification
Conservation des éléments de l'habitat d'espèce	Présence de quelques gîtes de reproduction potentiellement favorables (mais limite altitudinale haute de l'aire de reproduction) et peu voire pas de gîtes d'hibernation potentiels. En revanche vastes habitats de chasse favorables.	Favorable
Effectifs	Absence d'information	Inconnus
Dynamique actuelle de la population	Absence d'information	Inconnue
Facteurs évolutifs	En l'absence probable de reproduction et d'hibernation sur le site, pas de facteurs évolutifs liés aux gîtes. A long terme, l'espèce pourrait souffrir d'une fermeture des milieux semi-ouverts en cas de régression du pastoralisme et/ou de la réduction des lisières forestières naturelles et des ripisylves.	Favorable
Isolement	Site dans l'aire de répartition de l'espèce.	Absence d'isolement
⇒ Synthèse : Etat de conservation global = NON EVALUE		
MENACES IDENTIFIEES SUR LE SITE		
Menaces sur l'espèce et ses habitats	<ul style="list-style-type: none"> - Raréfaction des ressources alimentaires consécutive à l'emploi de pesticides ou de produits vermifuges à large spectre rémanents - Destruction /dégradation des ripisylves, boisements rivulaires, lisières naturelles, haies (zones de chasse et corridors de déplacement) - Conversion des peuplements feuillus ou mixtes en peuplement résineux monospécifiques - Abandon du pastoralisme - Eventuels projets éoliens 	

Bibliographie :

2014 - Document d'objectifs du site FR9101363 « Vallées du Tarn, du Tarnon et de la Mimente » - Volume 1 - Annexes. PNC\DREAL Languedoc-Roussillon.

Bensettiti F. & Gaudillat V. (coord.), 2002. Cahier d'habitats Natura 2000 – Espèces animales. Tome 7. La Documentation française, Paris. 353 p.

GRAND MURIN <i>MYOTIS MYOTIS</i>		
Code Natura 2000	1324	

PRESENTATION DE L'ESPECE

Description de l'espèce

Le Grand murin est **l'un des plus grands Chiroptères de France**. Il est morphologiquement très proche du Petit Murin. Les mensurations crâniennes (longueur condylo-basale (CB) et de la rangée dentaire supérieure (CM3)) fournissent les meilleurs critères pour distinguer ces deux espèces jumelles. Pour le Grand murin, la CB est comprise entre 19,5 et 20,7 mm ; et la CM3 mesurera entre 8,3 et 9,4 mm. La longueur de sa tête et de son corps additionnés fait entre 6,5 et 8 cm. Son envergure va de 35 à 43 cm. Il pèse entre 20 et 40 g. Le museau, les oreilles et le patagium sont brun-gris. Le pelage est épais et court, est aussi gris-brun sur tout le corps à l'exception du ventre et de la gorge qui sont blanc-gris. Cas connus d'albinisme partiel (pointe des ailes blanches).

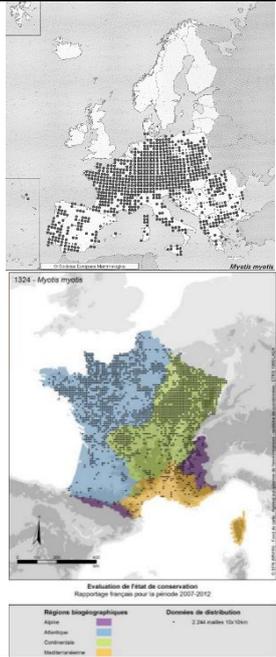
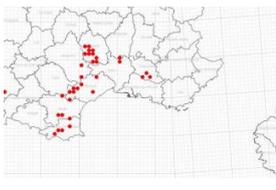
Classification

Classe : Mammifères
Ordre : Chiroptères
Famille : Vespertilionidés

VALEUR PATRIMONIALE DE L'ESPECE

	Composante	Nature	Niveau
Statut de l'espèce	Statut européen	<i>Directive Habitats-Faune-Flore Convention de Berne Convention de Bonn</i>	Annexe II et IV Annexe II Annexe II
	Statut national	<i>Protection nationale</i>	Oui (arrêté du 23 avril 2007)
	Listes rouges	<i>Liste Rouge mondiale (UICN) Liste Rouge Europe (Temple et al., 2007) Liste Rouge Union Européenne des 25 Liste Rouge nationale (MNHN, UICN, SFPEM, ONCFS)</i>	Préoccupation mineure (LC) Préoccupation mineure (LC) Préoccupation mineure (LC) Préoccupation mineure (LC)
Responsabilité régionale vis-à-vis de l'espèce	Note régionale = 2,8 (méthode CSRPN) Importance de l'enjeu de conservation pour la région : Enjeu « faible » (méthode CSRPN)		
Responsabilité du site vis-à-vis de l'espèce	Pourcentage représentativité du site : < 2 % de l'effectif régional (méthode CSRPN) Importance de l'enjeu de conservation sur le site : Enjeu « faible » (méthode CSRPN) Phases du cycle biologique réalisées dans le site Natura 2000 : Reproduction : Possible Alimentation : Oui Hibernation : Peu probable Site de regroupement automnal : Possible		

SITUATION DE L'ESPECE

Répartition géographique	Europe et France	<p>L'aire mondiale du Grand Murin s'étend depuis l'Afrique du Nord et l'Europe jusqu'en Asie du Sud-Est via l'Asie Mineure et Centrale.</p> <p>En Europe, l'espèce est absente dans le nord des îles britanniques, en Scandinavie et dans les Pays Baltes.</p> <p>En France, l'espèce est présente dans pratiquement tous les départements métropolitains, hormis le Nord et les Landes. Il n'y a pas non plus de Grands Murins en Corse. On trouve à la place le Murin du Maghreb récemment élevé au rang d'espèce à part entière (longtemps assimilé au Petit et Grand Murin). Les départements du Nord-Est du pays hébergent des populations importantes, notamment en période estivale. Le Centre de la France et le Sud-Ouest (Aquitaine et Midi-Pyrénées) accueillent les populations reproductrices les plus importantes (plusieurs milliers d'individus dans des sites cavernicoles, souvent en association avec le Minoptère de Schreibers). La population nationale est estimée à 78 000 individus reproducteurs.</p>	 <p style="font-size: small;">1324 - Myotis myotis Évaluation de l'état de conservation Rapportage français pour la période 2007-2012</p> <p style="font-size: x-small;">Régions biogéographiques : Alpes (bleu), Atlantique (vert), Centre (orange), Méditerranéenne (rouge). Données de distribution : 2 266 mailles 10x10km.</p>
	Languedoc-Roussillon et Lozère	<p>Le statut du Grand Murin est mal connu dans la région du fait de sa grande ressemblance avec le Petit Murin avec lequel il forme généralement des colonies mixtes dans les sites cavernicoles de la zone méditerranéenne.</p> <p>En Lozère, l'espèce semble principalement présente dans le Sud-Ouest.</p>	
	Sur le site	Occupation d'une grange à Laldonès (donnée de 2002) : la donnée est cependant indéterminée entre Grand Murin (<i>Myotis myotis</i>) ou Petit Murin (<i>Myotis blythii</i>). Un inventaire complémentaire est nécessaire sur le site.	
Tendances d'évolution des effectifs	Europe et France	Les populations de Grand Murin se sont effondrées dans la seconde moitié du XXème siècle. Dans le Centre de la France, elles sont aujourd'hui dix fois moins importantes . En Bavière, un quart des nurseries connues à la fin des années 1940 ont disparu. L'espèce était considérée comme éteinte en Grande-Bretagne jusqu'à l'observation d'un individu en 2002. Toutefois, on ne sait s'il migre d'ailleurs en Europe ou s'il est issu d'une colonie locale. Depuis la fin des années 1980, une progression des effectifs est signalée dans de nombreuses régions, y compris en France.	
	Languedoc-Roussillon et Lozère	Faute de suivi, et parce que très difficile à distinguer du Petit Murin dans les colonies mixtes ou dans les sites d'hibernation, la tendance évolutive des populations de Grands Murins au niveau régional est inconnue .	
	Sur le site	Absence d'information.	

BIOLOGIE

Activité

Le Grand Murin entre **en hibernation d'octobre à avril** en fonction des conditions climatiques locales. Les individus peuvent soit se regrouper en essaims importants, soit hiberner isolément (dans des fissures ou accrochés en évidence sur la paroi). À la fin de l'hiver, les sites d'hibernation sont abandonnés pour rejoindre les sites d'estivage (mâles) ou de mise bas (femelles). L'espèce peut parcourir une grande distance entre le gîte estival et le gîte d'hibernation (de l'ordre de 200 km). Malgré cela, elle est plutôt considérée comme sédentaire.

L'été, le Grand Murin quitte son gîte 30 minutes après le coucher du soleil pour le regagner 30 minutes avant son lever. Pendant la nuit, il utilise régulièrement des reposoirs.

La majorité des **terrains de chasse se situe dans un rayon de 10 km autour de la colonie**. Cette distance varie selon l'effectif de la colonie, la surface et la qualité des habitats de chasse. Certains individus peuvent ainsi s'éloigner quotidiennement à plus de 25 km du gîte pour rejoindre leurs terrains de chasse. Le **glanage au sol** des proies est le comportement de chasse caractéristique du Grand Murin.

Reproduction

La maturité sexuelle est atteinte à 3 mois pour les femelles et à 15 mois pour les mâles. Les accouplements se produisent à partir du mois d'août jusqu'au début de l'hibernation. Les femelles donnent naissance à **un seul jeune par an**, exceptionnellement deux. Dans les gîtes cavernicoles notamment, l'espèce peut être associée au Petit murin (*Myotis blythii*), au Minioptère de Schreibers (*Miniopterus schreibersii*), au Rhinolophe euryale (*Rhinolophus euryale*), au Murin à oreilles échanquées (*Myotis emarginatus*) ou encore au Murin de Capaccini (*Myotis capaccinii*) ou avec plusieurs de ces espèces.

Les colonies de reproduction comportent **quelques dizaines à quelques milliers d'individus**, essentiellement des femelles.

Ces colonies sont occupées de début avril à fin septembre. Les colonies d'une même région forment souvent un réseau au sein duquel l'échange d'individus est possible.

Les jeunes naissent généralement durant le mois de juin (des cas de naissances ont été observés au mois de mai en Picardie). Les jeunes pèsent environ 6 g à la naissance. Ils commencent à voler à un mois et sont sevrés vers six semaines.

Ecologie et régime alimentaire

Tout comme les autres Chiroptères d'Europe, le Grand murin se nourrit essentiellement d'insectes. Son régime alimentaire est principalement constitué de **grands Coléoptères** (Carabidae supérieurs à 10 mm et Scarabéoïdes dont des Méléolonthidae (hannetons)), **d'Orthoptères, de Dermaptères** (pince-oreilles), de Diptères (Tipulidae), de Lépidoptères, d'Araignées, d'Opilions et des Myriapodes. Le Grand Murin est une espèce plutôt **généraliste** d'un point de vue alimentaire et **opportuniste**, comme en témoigne la capture massive d'insectes volants à certaines périodes de l'année (une centaine de gros insectes par nuit).

HABITATS UTILISES SUR LE SITE

Habitats de reproduction	<p>Les gîtes de mise bas consistent en de grands volumes obscurs, assez secs et chauds : la température peut y dépasser 35°C. Dans le cas de gîtes épigés, il s'agit le plus souvent de combles de grands bâtiments (églises...) ou de greniers. Dans les régions méridionales, l'espèce se reproduit également dans des sites hypogés s'ils présentent des zones assez chaudes : grottes, gouffres, anciennes mines ou carrières souterraines.</p> <p>Quelques granges, bâtiments abandonnés ou combles pourraient être favorables sur le site.</p>
Habitats d'alimentation	<p>Les terrains de chasse du Grand Murin sont généralement situés dans des zones où le sol est très accessible comme les forêts présentant peu de sous-bois (hêtraie, chênaie, pinède, forêt mixte...) et les zones de végétation herbacée rase (prairies fraîchement fauchées, pelouses). Les futaies feuillues ou mixtes avec une végétation herbacée et/ou buissonnante rare, sont les milieux les plus fréquentés en Europe continentale. En Europe méridionale, les terrains de chasse seraient plus ouverts.</p> <p>La plupart des hêtraies et pinèdes du site, ainsi que les prairies et vastes espaces de pelouses du site offrent de belles surfaces d'habitats de chasse favorables.</p>
Habitats d'hivernage	<p>Les gîtes d'hibernation sont exclusivement des cavités souterraines, naturelles ou artificielles : grottes, anciennes carrières, galeries de mines, caves... La température doit y être voisine de (3) 7- 12°C et l'hygrométrie élevée.</p> <p>A priori, pas de gîtes d'hivernage potentiels sur le site.</p>

ÉTAT DE CONSERVATION DE LA POPULATION ET DE SON HABITAT SUR LE SITE		
	Critère	Qualification
Conservation des éléments de l'habitat d'espèce	Présence de quelques gîtes de reproduction potentiellement favorables et peu voire pas de gîtes d'hibernation potentiels. En revanche vastes habitats de chasse favorables.	Favorable
Effectifs	Absence d'information	Inconnus
Dynamique actuelle de la population	Absence d'information	Inconnue
Facteurs évolutifs	En cas de gîtes sur le site, la principale menace concernerait leur dérangement, altération ou destruction. A long terme, l'espèce pourrait souffrir d'une fermeture des milieux ouverts en cas de régression du pastoralisme.	Favorable
Isolement	Site dans l'aire de répartition de l'espèce.	Absence d'isolement
⇒ Synthèse : Etat de conservation global = NON EVALUE		
MENACES IDENTIFIEES SUR LE SITE		
Menaces sur l'espèce et ses habitats	<ul style="list-style-type: none"> - Dérangement, dégradation voire destruction des gîtes (si existants) - Raréfaction des ressources alimentaires consécutive à l'emploi de pesticides ou de produits vermifuges à large spectre rémanents - Conversion ou fermeture des milieux ouverts herbacés liés au pastoralisme - Conversion des peuplements feuillus ou mixtes en peuplement résineux monospécifiques - Drainage ou fermeture des zones humides - Eventuels projets éoliens 	

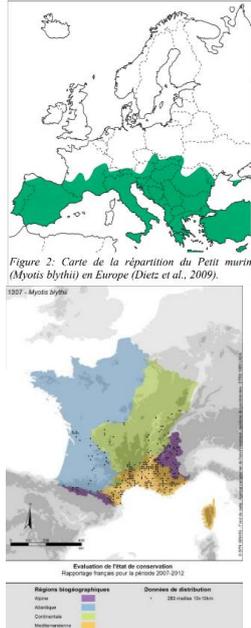
Bibliographie :

2014 - Document d'objectifs du site FR9101363 « Vallées du Tarn, du Tarnon et de la Mimente » - Volume 1 - Annexes. PNC\DREAL Languedoc-Roussillon.

Bensettiti F. & Gaudillat V. (coord.), 2002. Cahier d'habitats Natura 2000 – Espèces animales. Tome 7. La Documentation française, Paris. 353 p.

PETIT MURIN <i>MYOTIS BLYTHII</i>			
Code Natura 2000	1324		
PRESENTATION DE L'ESPECE			
Description de l'espèce Le Petit Murin est une chauve-souris de grande taille malgré son nom. Elle est morphologiquement très proche du Grand Murin, si bien que la distinction entre les deux espèces est parfois rude (quasiment impossible sans manipulation des individus). Une tache pâle sur la nuque est très fréquente chez le Petit murin (95% des individus la possèdent en Suisse). En main, la mesure de la longueur de la rangée dentaire supérieure, de la longueur et de la largeur des oreilles permettent de différencier les deux espèces. Les Petits Murins mesurent entre 6,2 et 7,1 cm (tête + corps) pour une envergure de 36,5 à 40,8 cm. Ils pèsent 15 à 29,5 g. Cette espèce a le pelage court dont la base des poils est gris-foncée. Face dorsale de l'animal est grise avec des nuances de bruns. Son ventre est gris-blanc et son patagium est gris-brun clair.		Classification Classe : Mammifères Ordre : Chiroptères Famille : Vespertilionidés	
VALEUR PATRIMONIALE DE L'ESPECE			
Statut de l'espèce	Composante	Nature	Niveau
	Statut européen	<i>Directive Habitats-Faune-Flore Convention de Berne Convention de Bonn</i>	Annexe II et IV Annexe II Annexe II
	Statut national	<i>Protection nationale</i>	Oui (arrêté du 23 avril 2007)
	Listes rouges	<i>Liste Rouge mondiale (UICN) Liste Rouge Europe (Temple et al., 2007) Liste Rouge Union Européenne des 25 Liste Rouge nationale (MNHN, UICN, SFEPM, ONCFS)</i>	Préoccupation mineure (LC) Quasi menacée (NT) Quasi menacée (NT) Quasi menacée (NT)
Responsabilité régionale vis-à-vis de l'espèce	Note régionale = 4,6 (méthode CSRPN) Importance de l'enjeu de conservation pour la région : Enjeu « modéré » (méthode CSRPN)		
Responsabilité du site vis-à-vis de l'espèce	Pourcentage représentativité du site : < 2 % de l'effectif régional (méthode CSRPN) Importance de l'enjeu de conservation sur le site : Enjeu « modéré » (méthode CSRPN) Phases du cycle biologique réalisées dans le site Natura 2000 : Reproduction : Possible Alimentation : Oui Hibernation : Peu probable Site de regroupement autumnal : Possible		

SITUATION DE L'ESPECE

Répartition géographique	Europe et France	<p>L'aire de répartition du Petit Murin couvre l'Europe méridionale, l'Asie Mineure, le Proche-Orient et s'étend jusqu'en Asie Centrale et au Nord-ouest de l'Inde.</p> <p>En Europe, l'espèce atteint au Nord la Suisse, l'Autriche, la Slovaquie, la Hongrie, la Roumanie. L'espèce est absente dans les îles britanniques et en Afrique du Nord.</p> <p>En France, le Petit Murin se rencontre principalement dans la moitié Sud du pays, remontant jusqu'en Limousin à l'ouest et en Franche-Comté à l'est. Il manque en Corse.</p> <p>En période estivale, le Sud de la France (Midi-Pyrénées) accueille des populations importantes (plusieurs milliers d'individus) dans les cavités souterraines, en association avec le Minoptère de Schreibers (<i>Miniopterus schreibersii</i>) et le Grand Murin (<i>Myotis myotis</i>).</p>	 <p>Figure 2: Carte de la répartition du Petit murin (<i>Myotis blythii</i>) en Europe (Dietz et al., 2009).</p> <p>1307 - Myotis blythii</p> <p>Évaluation de l'état de conservation Rapportage français pour la période 2007-2012</p> <p>Régions biogéographiques</p> <p>Données de distribution</p> <p>1000000 m</p>
	Languedoc-Roussillon et Lozère	<p>Dans la région, le Petit Murin est le plus abondant des deux grands <i>Myotis</i> (environ 90% des individus). Il s'observe dans tout le Languedoc-Roussillon, du littoral jusqu'en Lozère, et ce, principalement dans les zones karstiques puisque la plupart des colonies occupent des cavités souterraines. Une douzaine de colonies vivent dans la région.</p> <p>En Lozère, le Petit Murin est peu commun mais néanmoins répandu dans un grand quart sud-ouest du département, jusqu'au pied de la Margeride.</p> <p>L'hibernation en milieu souterrain est prouvée par la découverte de cadavres et par l'observation d'individus avec une tâche claire sur la tête permettant de les distinguer du Grand Murin. La reproduction de l'espèce en Lozère a été prouvée en 2010, dans les gorges du Tarn. La cavité semi-naturelle concernée accueille plus d'une centaine d'individus.</p>	
	Sur le site	Occupation d'une grange à Laldonès (donnée de 2002) : la donnée est cependant indéterminée entre Grand Murin (<i>Myotis myotis</i>) ou Petit Murin (<i>Myotis blythii</i>). Un inventaire complémentaire est nécessaire sur le site.	
Tendances d'évolution des effectifs	Europe et France	Peu de données existent concernant l'évolution des populations de Petits Murins aux niveaux Européen et National. Toutefois, l'espèce semble régresser dans certaines régions françaises (notamment dans le Nord-Est) par rapport aux populations présentes dans les années 60.	
	Languedoc-Roussillon et Lozère	Mal connue. Les populations de l'espèce semblent stables.	
	Sur le site	Absence d'information.	

BIOLOGIE

Activité

Le Petit murin est une espèce plutôt sédentaire. Toutefois, il effectue parfois plusieurs dizaines de kilomètres entre ses gîtes estival et hivernal dans le cas où les gîtes d'hiver sont rares ou peu favorables. Il **hiberne d'octobre à avril** en fonction des conditions climatiques locales. Les individus hibernent surtout de manière isolée dans des fissures. Très rarement, ils se regroupent en essaims.

Les colonies de reproduction, elles, peuvent constituer des dizaines, voire des centaines, d'individus. Ce sont essentiellement des femelles qui se regroupent, d'avril à fin septembre, dans des sites assez chauds où la température peut atteindre 35°C. Durant l'allaitement, les femelles rentrent exceptionnellement au gîte la nuit.

Leur zone de chasse se situe en général dans un rayon de 5 à 10 km de la colonie, bien qu'ils puissent atteindre quelques fois 26 km. Cette distance à la colonie varie en fonction des milieux et de leur densité en proies. Lors de la chasse, les individus volent de manière continue, à vitesse modérée et près du sol (30 à 70 cm de hauteur). Lorsqu'une proie est repérée, le Petit Murin se laisse tomber dessus les ailes déployées. La consommation se fait au cours d'un vol lent. Les parties non ingérées sont détachées. Seules les proies les plus grosses sont transportées sur un perchoir avant d'être consommées. En milieu herbacé dense, l'espèce est suspectée de capturer ses proies en les cueillant lors de vols stationnaires (mode de chasse de type glaneur).

Reproduction

La maturité sexuelle est atteinte précocement : à 3 mois pour les femelles et à 15 mois pour les mâles. Les accouplements ont lieu dès le mois d'août et s'étalent peut-être jusqu'au printemps. Un mâle peut avoir un harem et marque olfactivement son territoire grâce à ses larges glandes faciales. Les femelles **donnent naissance à un seul jeune par an**, exceptionnellement deux. Elles peuvent former des colonies mixtes de mise bas, en association avec le Grand Murin (*Myotis myotis*), avec lequel elle peut s'hybrider, le Minioptère de Schreibers (*Miniopterus schreibersi*), le Rhinolophe euryale (*Rhinolophus euryale*) ou le Murin de Capaccini (*Myotis capaccinii*). **Les jeunes naissent entre mi-juin et mi-juillet, commencent à voler à un mois et sont sevrés vers six semaines.** La mortalité juvénile est importante si les conditions météorologiques sont défavorables (grand froid ou forte pluviométrie).

Ecologie et régime alimentaire

Le Petit murin **consomme essentiellement les arthropodes de la faune épigée des milieux herbacés** (près de 70%), **principalement certains criquets, sauterelles, punaises et larves de lépidoptère** (chenilles de papillons). Les proies circulant sur le sol sont le plus souvent négligées. Il peut cueillir ses proies en vol stationnaire. Cette espèce peut également consommer des Gryllidae (*Grillus campestris*), Arachnidae, Scarabaeidae, Carabidae et Syrphidae.

HABITATS UTILISES SUR LE SITE

Habitats de reproduction	En Europe orientale et méridionale, le Petit murin occupe généralement des cavités souterraines surtout en période de reproduction. Les grottes utilisées sont généralement horizontales, de vaste volume et présentent des profils en cloche (pièges à air chaud). En Europe centrale, il s'installe dans les grands greniers ou les vastes combles de bâtiments où il s'associe généralement au Grand murin. Quelques granges, bâtiments abandonnés ou combles pourraient être favorables sur le site.
Habitats d'alimentation	D'après le type des proies consommées, les terrains de chasse sont des milieux herbacés ouverts (prairies, pâturages, steppes,...) jusqu'à 2000 m d'altitude. Son affinité forte pour l'herbe haute amène cette espèce à fréquenter en priorité les milieux de type steppe ouverte (avec une couverture buissonnante inférieure à 50%), les prairies denses non fauchées, les pâtures, les pelouses xériques, les prairies humides. L'espèce semble éviter les forêts, les zones agricoles et les vignobles. Les nombreuses prairies, pelouses, landes et zones humides du site offrent de vastes territoires de chasse favorables.
Habitats d'hivernage	Uniquement en cavités souterraines (grottes, anciennes carrières, galeries de mines, caves) avec des températures voisines de 6 à 12 C° et une hygrométrie élevée. A priori, pas de gîte d'hivernage potentiel sur le site.

ÉTAT DE CONSERVATION DE LA POPULATION ET DE SON HABITAT SUR LE SITE		
	Critère	Qualification
Conservation des éléments de l'habitat d'espèce	Présence de quelques gîtes de reproduction potentiellement favorables et peu voire pas de gîtes d'hibernation potentiels. En revanche vastes habitats de chasse favorables.	Favorable
Effectifs	Absence d'information	Inconnus
Dynamique actuelle de la population	Absence d'information	Inconnue
Facteurs évolutifs	En cas de gîtes sur le site, la principale menace concernerait leur dérangement, altération ou destruction. A long terme, l'espèce pourrait souffrir d'une fermeture des milieux ouverts en cas de régression du pastoralisme.	Favorable
Isolement	Site dans l'aire de répartition de l'espèce.	Absence d'isolement
⇒ Synthèse : Etat de conservation global = NON EVALUE		
MENACES IDENTIFIEES SUR LE SITE		
Menaces sur l'espèce et ses habitats	<ul style="list-style-type: none"> - Dérangement, dégradation voire destruction des gîtes (si existants) - Raréfaction des ressources alimentaires consécutive à l'emploi de pesticides ou de produits vermifuges à large spectre rémanents - Conversion ou fermeture des milieux ouverts herbacés liés au pastoralisme - Eventuels projets éoliens 	

Bibliographie :

2014 - Document d'objectifs du site FR9101363 « Vallées du Tarn, du Tarnon et de la Mimente » - Volume 1 - Annexes. PNC\DREAL Languedoc-Roussillon.

Bensettiti F. & Gaudillat V. (coord.), 2002. Cahier d'habitats Natura 2000 – Espèces animales. Tome 7. La Documentation française, Paris. 353 p.

MURIN A OREILLES ECHANCREES

MYOTIS EMARGINATUS

Code Natura 2000

1321



© Rural Concept

PRESENTATION DE L'ESPECE

Description de l'espèce

Le Murin à oreilles échancrées est une chauve-souris de taille moyenne. La tête et le corps pris ensemble font entre 4,1 et 5,3 cm, pour une envergure allant de 22 cm à 24,5. La bête pèse entre 7 et 15 g. Son pelage épais et laineux est gris-brun sur le dos, plus ou moins teinté de roux, et gris-blanc à **blanc jaunâtre sur le ventre**. L'espèce montre **une échancrure caractéristique près de l'extrémité du bord externe du pavillon de l'oreille**.

Classification

Classe : Mammifères
Ordre : Chiroptères
Famille : Vespertilionidés

VALEUR PATRIMONIALE DE L'ESPECE

	Composante	Nature	Niveau
Statut de l'espèce	Statut européen	Directive Habitats-Faune-Flore Convention de Berne Convention de Bonn	Annexe II et IV Annexe II Annexe II
	Statut national	Protection nationale	Oui (arrêté du 23 avril 2007)
	Listes rouges	Liste Rouge mondiale (UICN) Liste Rouge Europe (Temple et al., 2007) Liste Rouge Union Européenne des 25 Liste Rouge nationale (MNHN, UICN, SFEPM, ONCFS)	Préoccupation mineure (LC) Préoccupation mineure (LC) Préoccupation mineure (LC) Préoccupation mineure (LC)
Responsabilité régionale vis-à-vis de l'espèce	<p>Note régionale = 3 (méthode CSRPN) Importance de l'enjeu de conservation pour la région : Enjeu « faible » (méthode CSRPN)</p>		
Responsabilité du site vis-à-vis de l'espèce	<p>Pourcentage représentativité du site : < 2 % de l'effectif régional (méthode CSRPN) Importance de l'enjeu de conservation sur le site : Enjeu « faible » (méthode CSRPN) Phases du cycle biologique réalisées dans le site Natura 2000 : Reproduction : Possible Alimentation : Oui Hibernation : Peu probable Site de regroupement automnal : Possible</p>		

SITUATION DE L'ESPECE

Répartition géographique	Europe et France	<p>L'aire de répartition du Murin à oreilles échancrées s'étend du Maghreb au Sud des Pays-Bas et des îles britanniques jusqu'en Asie mineure et en Afghanistan. L'Europe centrale représente le barycentre de cette aire de présence Ouest paléarctique.</p> <p>En France, il est connu dans toutes les régions, Corse comprise. On le trouve également dans tous les pays limitrophes (Benelux, Suisse, Ouest de l'Allemagne, Espagne). L'espèce est donc répandue, toutefois, les densités varient beaucoup les régions. Par ailleurs, de grandes disparités apparaissent entre les effectifs connus en hiver et en été.</p>	
	Languedoc-Roussillon et Lozère	<p>Le Murin à oreilles échancrées est présent un peu partout en Languedoc-Roussillon, de la plaine littorale aux piémonts montagneux. Toutefois, il semble toujours proches des abords des grands cours d'eau (Gardon, Hérault, Orb, Jaur, Aude, Têt, Tarn, Lot). Une quinzaine de colonies de reproduction sont connues dans la région.</p> <p>En Lozère, ce murin est régulièrement capturé dans les Causses, et davantage en entrée de grottes ou d'avens, où il est actif jusqu'à la mi-octobre. Seulement quatre colonies de reproduction sont référencées sur les contreforts de l'Aubrac et dans les Gorges du Tarn et de la Jonte. Celles-ci sont accompagnées de Grands Rhinolophes.</p> <p>Il est rarement noté en hibernation dans les cavités souterraines naturelles ou artificielles du département. Quand il y est présent, les effectifs sont toujours très faibles.</p>	
	Sur le site	<p>Plusieurs individus (mâles et femelles) ont été observés (capture) début septembre 1990 à l'entrée d'une grotte en limite de site, sur la commune de Saint-Privat-du-Fau. Un inventaire complémentaire sur les chiroptères est à réaliser sur le site.</p>	
Tendances d'évolution des effectifs	Europe et France	<p>L'espèce est répandue en Europe, mais les densités varient fortement entre les régions et saisons. En limite Nord-Ouest d'aire européenne de répartition, les effectifs ont connu une forte régression au XX^{ème} siècle et le statut de l'espèce reste préoccupant dans certains pays (Suisse, Belgique, Luxembourg notamment).</p> <p>En France, dans quelques zones géographiques localisées (vallées du Cher ou de la Loire, Charente-Maritime...), l'espèce peut être localement abondante, voire représenter l'espèce dominante parmi les Chiroptères présents. Les comptages réalisés dans les gîtes de reproduction ou d'hibernation montrent une lente mais constante progression des effectifs depuis 1990 dans de nombreuses régions. Mais cette dynamique reste localement très variable en fonction de la richesse biologique des milieux.</p>	
	Languedoc-Roussillon et Lozère	<p>La quinzaine de colonies de reproduction connues en Languedoc-Roussillon ne font pas toutes l'objet d'un suivi annuel et la tendance évolutive de la population régionale ne peut donc être évaluée avec fiabilité.</p>	
	Sur le site	<p>Absence d'information.</p>	

BIOLOGIE

Activité

Le Murin à oreilles échancrées est l'espèce qui reprend le plus tardivement son activité. La plupart des individus sont encore en léthargie fin avril. Ils ne sont alors actifs qu'environ six mois dans l'année. **En période hivernale, ils sont essentiellement cavernicoles. Grégaire**, ils se rassemblent souvent par petits groupes et parfois en essaims importants. Ceux qui s'isolent sont généralement suspendus à la paroi. Rarement, ils s'enfoncent dans des fissures.

Cette espèce est plutôt sédentaire, bien que 40 km peuvent parfois séparer les gîtes d'été des gîtes d'hiver. Les données disponibles sur leurs déplacements restent cependant peu nombreuses.

Ces animaux ne sortent habituellement de leur gîte estival qu'à la nuit complète. Les déplacements s'effectuent davantage **en longeant les linéaires arborés**. Les **espaces ouverts** sont rarement traversés. Le Murin à oreilles échancrées **chasse presque sans arrêt pendant toute la nuit**, ce qui compense sa sortie tardive du gîte et sa rentrée précoce. **Le territoire de chasse d'une colonie est vaste et peut s'étendre à plus de 10 km du gîte**. L'utilisation de gîtes secondaires situés entre 2,5 et 10 km de la colonie semble régulière, surtout en cas de mauvaises conditions météorologiques.

Les techniques de chasse sont diversifiées bien que celle du glanage soit sans doute la plus pratiquée, au sol ou dans le feuillage. Il peut également capturer des proies posées sur les plafonds ou les murs de bâtiments, ou poursuivre activement des insectes en vol.

Reproduction

Les femelles sont fécondables au cours du second automne de leur vie. Elles forment des **colonies de taille variable, souvent importantes et agitées (de 20 à 200 individus en règle générale, bien qu'elles puissent quelques fois atteindre les 2000 adultes)**. Ces colonies se retrouvent souvent associées au Grand Rhinolophe (*Rhinolophus ferrumequinum*) et quelquefois au Rhinolophe euryale (*Rhinolophus euryale*), au Grand murin (*Myotis myotis*) ou au Minioptère de Schreibers (*Miniopterus schreibersii*). La gestation dure de 50 à 60 jours. Les femelles produisent **un petit par an**. En France, la **mise-bas a lieu entre mi-juin et fin juillet**. Les jeunes sont capables de voler à partir de quatre semaines environ.

Ecologie et régime alimentaire

Le régime alimentaire démontre une **spécialisation importante, essentiellement constitué de Diptères (Mouches) et d'Arachnides (Argiopidae)**. Les autres proies (Coléoptères, Névroptères et Hémiptères) sont occasionnelles et révèlent surtout un comportement opportuniste en cas d'abondance locale.

HABITATS UTILISES SUR LE SITE

Habitats de reproduction	Au nord de son aire de distribution, les colonies de mise bas sont généralement installées dans des sites épigés comme des combles chauds ou des greniers de maisons, d'églises ou de forts militaires. Au sud, l'espèce peut être cavernicole. En Lozère, les 4 colonies de reproduction connues sont toutes localisées dans des bâtiments (3 anciens moulins et une maison inoccupée) situés au bord de cours d'eau ou à faible distance. Présence de bâti potentiellement favorable sur le site mais altitude a priori défavorable.
Habitats d'alimentation	Le Murin à oreilles échancrées fréquente préférentiellement les zones de faible altitude (jusqu'à 1 300 m en Corse), mais l'observation réalisée sur le site témoigne de la possibilité de le retrouver en Margeride. Il est bien présent dans les vallées alluviales et les massifs forestiers composés de feuillus et entrecoupés de zones humides. Il fréquente aussi les milieux bocagers, les vergers ou encore les milieux périurbains avec jardins. Il semble particulièrement apprécier les paysages variés composés d'une mosaïque de milieux dont des boisements de préférence feuillus. La mosaïque de milieux du site offre donc un territoire de chasse favorable, avec notamment de nombreux boisements feuillus et zones humides.
Habitats d'hivernage	Les gîtes d'hivernation sont des cavités naturelles (grottes) ou artificielles (galeries et puits de mines, caves, tunnels, viaducs) de vastes dimensions répondant aux caractéristiques suivantes : obscurité totale, température inférieure à 12°C, hygrométrie proche de la saturation, ventilation très faible à nulle, tranquillité. Pas de gîte d'hivernage connu sur le site mais présence d'une grotte peut-être favorable.

ÉTAT DE CONSERVATION DE LA POPULATION ET DE SON HABITAT SUR LE SITE		
	Critère	Qualification
Conservation des éléments de l'habitat d'espèce	Altitude a priori trop élevée pour la reproduction et peu voire pas de gîtes d'hibernation potentiels. En revanche vastes habitats de chasse favorables.	Favorable
Effectifs	Manque d'information en l'absence d'inventaires.	Inconnus
Dynamique actuelle de la population	Absence d'information	Inconnue
Facteurs évolutifs	En l'absence de reproduction et probablement d'hibernation sur le site, pas de facteurs évolutifs liés aux gîtes.	Favorable
Isolement	Population dans son aire de répartition.	Absence d'isolement
⇒ Synthèse : Etat de conservation global = NON EVALUE		
MENACES IDENTIFIEES SUR LE SITE		
Menaces sur l'espèce et ses habitats	<ul style="list-style-type: none"> - Raréfaction des ressources alimentaires consécutive à l'emploi de pesticides ou de produits vermifuges à large spectre rémanents (les insectes coprophages sont notamment des proies importantes pour l'espèce) - Destruction /dégradation des ripisylves, boisements rivulaires, lisières naturelles, haies (zones de chasse et corridors de déplacement) - Conversion des peuplements feuillus ou mixtes en peuplement résineux monospécifiques - Abandon du pastoralisme - Eventuels projets éoliens 	

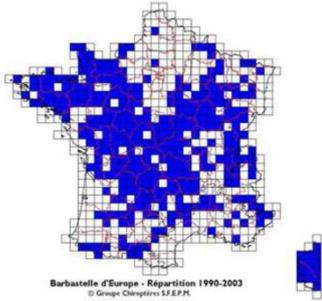
Bibliographie :

2014 - Document d'objectifs du site FR9101363 « Vallées du Tarn, du Tarnon et de la Mimente » - Volume 1 - Annexes. PNC\DREAL Languedoc-Roussillon.

Bensettiti F. & Gaudillat V. (coord.), 2002. Cahier d'habitats Natura 2000 – Espèces animales. Tome 7. La Documentation française, Paris. 353 p.

BARBASTELLE D'EUROPE <i>BARBASTELLA BARBASTELLUS</i>			
Code Natura 2000	1308		
PRESENTATION DE L'ESPECE			
Description de l'espèce La Barbastelle est une chauve-souris de couleur noirâtre, de taille moyenne. Les poils du dos ont généralement une extrémité argentée, d'où un pelage globalement poivre et sel. Sa face est noire et ses oreilles sont très larges et de forme subtriangulaires. Les bords internes de ses oreilles se touchent au niveau du front. Les femelles sont généralement plus grandes que les mâles. Tête et corps pris ensemble, la Barbastelle mesure entre 4,5 et 6 cm. Son envergure est d'environ 24,5-28 cm. Enfin, elle pèse entre 6 et 13,5 g. Cette espèce est adaptée au déplacement en milieu encombré de végétation (vol manœuvrable).		Classification Classe : Mammifères Ordre : Chiroptères Famille : Vespertilionidés	
VALEUR PATRIMONIALE DE L'ESPECE			
Statut de l'espèce	Composante	Nature	Niveau
	Statut européen	<i>Directive Habitats-Faune-Flore Convention de Berne Convention de Bonn</i>	Annexe II et IV Annexe II Annexe II
	Statut national	<i>Protection nationale</i>	Oui (arrêté du 23 avril 2007)
	Listes rouges	<i>Liste Rouge mondiale (UICN) Liste Rouge Europe (Temple et al., 2007) Liste Rouge Union Européenne des 25 Liste Rouge nationale (MNHN, UICN, SFPEM, ONCFS)</i>	Quasi-menacée (NT) Vulnérable (VU) Vulnérable (VU) Préoccupation mineure (LC)
Responsabilité régionale vis-à-vis de l'espèce	Note régionale = 3,4 (méthode CSRPN) Importance de l'enjeu de conservation pour la région : Enjeu « faible » (méthode CSRPN)		
Responsabilité du site vis-à-vis de l'espèce	Espèce jugée possible sur le site mais aucune observation répertoriée Pourcentage représentativité potentielle du site : < 2 % de l'effectif régional (méthode CSRPN) Importance de l'enjeu de conservation potentiel sur le site : Enjeu « faible » (méthode CSRPN) Phases du cycle biologique réalisées dans le site Natura 2000 : Reproduction : Possible Alimentation : Possible Hibernation : Possible		

SITUATION DE L'ESPECE

Répartition géographique	Europe et France	<p>Plus de 75% de l'aire de distribution mondiale de la Barbastelle se situe en Europe. Cette aire s'étend depuis le Portugal et le Royaume-Uni jusqu'au Caucase, et de la Méditerranée jusqu'au Sud de la Suède et aux pays Baltes. L'espèce est également connue en Anatolie, au Maroc et sur les îles Canaries. Elle a été contactée jusqu'à 1 800 m dans les Alpes, 1 900 m dans le Caucase et 2 260 m dans les Pyrénées. Elle est éteinte aux Pays-Bas depuis 1984 et peut-être aussi en Belgique et en Norvège.</p> <p>En France, la Barbastelle est signalée dans la plupart des départements, du niveau de la mer jusqu'à 2035 m dans les Alpes Maritimes. Les observations sont très rares en zones méditerranéennes. L'espèce est rarissime et/ou en voie d'extinction en Picardie, en Ile-de-France et en Alsace... En hibernation, seulement cinq sites hypogés sont connus qui accueillent chaque hiver plus de 100 individus (plus de 1000 individus pour au moins l'un d'entre eux en Franche-Comté). Les autres, peu nombreux, abritent en général entre 1 à 5 individus. Dans de nombreux départements, aucune colonie de mise bas n'est connue.</p>	  <p align="center"><small>Barbastelle d'Europe - Répartition 1990-2003 © Groupe Chiroptères S.F.E.P.F.</small></p>
	Languedoc-Roussillon et Lozère	<p>En Languedoc-Roussillon, la Barbastelle est présente tous les départements, mais avec une distribution principalement limitée aux étages collinéens et montagnards des reliefs du Massif Central et des Pyrénées. Elle semble très localisée en dessous de 200 mètres d'altitude et manque ainsi sur la majeure partie de la plaine du Languedoc et du Roussillon.</p> <p>Seulement quatre colonies ont été trouvées en Languedoc-Roussillon, dont deux dans le Gard (Vallée du Trévezel, versant sud de l'Aigoual) et trois en Lozère (en milieu bâti, arboricole et rupestre) dans la vallée du Lot et dans les Gorges du Bramont.</p>	
	Sur le site	Absence de donnée d'observation sur le site, mais en l'absence d'inventaire suffisant concernant ce groupe sur le site, l'espèce reste jugée comme possible sur le site.	
Tendances d'évolution des effectifs	Europe et France	L'espèce a connu un très fort déclin après la Guerre. Cela est certainement dû, en grande partie, à l'utilisation de pesticides aujourd'hui interdits (le DDT notamment). Depuis le milieu des années 1990, les effectifs semblent en progression dans de nombreuses régions de France et d'Europe. Toutefois, l'espèce est toujours éteinte aux Pays-Bas et est au seuil de l'extinction en Belgique.	
	Languedoc-Roussillon et Lozère	Considérant le très faible nombre de colonies de reproduction connues et l'absence de sites importants d'hibernation, les effectifs de l'espèce et leur tendance évolutive sont inconnus.	
	Sur le site	Absence d'information.	

BIOLOGIE

Activité

L'espèce est généralement **solitaire** durant l'hibernation. En effet, moins de dix sites hypogés en France accueillent plusieurs dizaines à plusieurs centaines d'individus. L'espèce semble peu frileuse et sa présence dans les sites souterrains n'est généralement constatée que par grand froid.

L'activité de **chasse** est menée toute la nuit. Des pauses sont éventuellement réalisées. Les individus se comportent comme des **chasseurs aériens** typiques, évoluant **le long des lisères ou dans la zone située juste au-dessus de la canopée des boisements**.

Les domaines vitaux individuels sont compris entre 145 et 1916 ha dans les habitats de meilleure qualité, soit 758 ha en moyenne. Les femelles montrent une **grande fidélité aux terrains de chasse**. En général, ceux-ci sont **distants de 2-3 km des gîtes. Ils sont parfois situés à plus de 5 km, et plus rarement, à plus de 10, voire 15 km**.

Les individus **hibernent probablement près des zones de reproduction**. Toutefois, des déplacements plus importants (145 à 290 km) ont cependant été observés en Autriche, en Hongrie, en Allemagne et en République tchèque.

Reproduction

Les femelles peuvent atteindre leur maturité sexuelle au cours de leur première année. La période d'accouplement débute dès l'émancipation des jeunes, en août, et peut s'étendre jusqu'en mars, même si la majorité des femelles sont fécondées avant la léthargie hivernale. **Les colonies de mise bas comptent le plus souvent entre 10 et 25 femelles**, qui changent de gîte au moindre dérangement. Les jeunes (**un par femelle et par an**, parfois deux en Europe du Nord) naissent généralement dans la seconde décade de juin.

Ecologie et régime alimentaire

La niche trophique de la Barbastelle est l'une des plus étroites et spécialisées parmi les chauves-souris paléarctiques. Les micro-lépidoptères nocturnes tympanés (envergure < 30 mm) représentent en effet une part très importante de son alimentation (99 à 100% d'occurrence, 73 à 100% du volume). Au sein de ce vaste groupe, les espèces dont la consommation a été observée ou est potentielle appartiennent aux familles suivantes : Arctiidés (genre *Eilema*), Pyralidés (genre *Catoptria*, *Scoparia* et *Dyorictria*) et Noctuidés (genre *Orthosia*). Les proies secondaires les plus notées sont les Trichoptères, les Diptères Nématocères et les Névroptères.

HABITATS UTILISES SUR LE SITE

Habitats de reproduction	<p>Les gîtes utilisés pour la mise bas peuvent être arboricoles (trous de pourriture ou trous de pic, fissures du tronc, espace sous des plaques d'écorces décollées), rupicoles (fissures de rochers) ou artificiels (arrière de volets ouverts, bardages, planches de toit, briques creuses, espace étroit entre deux poutres au niveau de la charpente ou des linteaux de porte...). La Barbastelle peut aussi coloniser des nichoirs plats.</p> <p>Les nombreux habitats forestiers du site sont à même d'offrir des habitats favorables à la Barbastelle, même si leur caractère général relativement jeune pour la plupart limite la densité de microhabitats.</p>
Habitats d'alimentation	<p>Considérée jusqu'à peu comme très forestière, de récents travaux montrent que l'espèce peut également exploiter des milieux très ouverts (pelouses caussenardes) à la faveur certainement d'émergences ponctuelles de certaines proies. Les forêts feuillues ou mixtes matures avec un sous bois bien représenté et les ripisylves ou boisements proches de l'eau constituent toutefois ses habitats de chasse préférentiels. Dans ces habitats, les individus chassent préférentiellement le long des écotones : pistes forestières, lisières internes (clairières, chablis, layons) ou externes (bordure des peuplements et canopée).</p> <p>Les hêtraies ou boisements mixtes du site et leurs nombreuses lisières, notamment avec des milieux pelousaires, offrent des territoires de chasse favorables à l'espèce.</p>
Habitats d'hivernage	<p>En léthargie hivernale, les animaux, généralement solitaires, occupent des sites très variés, parfois peu protégés : tunnels désaffectés, grottes, fissures de roches, arbres creux, anciennes mines ou carrières souterraines, caves, linteaux de portes ou de fenêtre, aqueducs souterrains... La présence de l'espèce dans les sites hypogés peut être régulière, mais souvent l'espèce n'y apparaît qu'au plus froid de l'hiver. La majorité des individus hibernerait donc plutôt dans des arbres.</p> <p>Les nombreux habitats forestiers du site sont à même d'offrir des habitats favorables à la Barbastelle, même si leur caractère général relativement jeune pour la plupart limite la densité de microhabitats.</p>

ÉTAT DE CONSERVATION DE LA POPULATION ET DE SON HABITAT SUR LE SITE		
	Critère	Qualification
Conservation des éléments de l'habitat d'espèce	La Barbastelle est assez plastique au niveau de ses sites de reproduction (bâti, arbres, sites rupestres) et de ses sites d'hibernation (arbres, sites rupestres ou cavités souterraines) et semble moins limitée que d'autres espèces par l'altitude. Le site est à même d'offrir des habitats à la fois de gîtes et de chasse très favorables.	Favorable
Effectifs	Absence d'information	Inconnus
Dynamique actuelle de la population	Absence d'information	Inconnue
Facteurs évolutifs	L'espèce ne semble pas sous la menace de facteurs susceptibles de compromettre la survie des populations potentielles à court ou moyen terme.	Favorable
Isolement	Site dans l'aire de répartition de l'espèce.	Absence d'isolement
⇒ Synthèse : Etat de conservation global = NON EVALUE		
MENACES IDENTIFIEES SUR LE SITE		
Menaces sur l'espèce et ses habitats	<ul style="list-style-type: none"> - Conversion des peuplements feuillus ou mixtes en peuplement résineux monospécifiques - Abattage d'arbres gîtes (arbres sénescents, à cavités) - Abaissement de l'âge d'exploitabilité des peuplements forestiers (réduction du potentiel actuel et futur en arbres gîtes) - Destruction /dégradation des ripisylves, boisements rivulaires, lisières naturelles, haies (zones de chasse et corridors de déplacement) - Traitements phytosanitaires en contexte forestier - Eventuels projets éoliens 	

Bibliographie :

2014 - Document d'objectifs du site FR9101363 « Vallées du Tarn, du Tarnon et de la Mimente » - Volume 1 - Annexes. PNC\DREAL Languedoc-Roussillon.

Bensettiti F. & Gaudillat V. (coord.), 2002. Cahier d'habitats Natura 2000 – Espèces animales. Tome 7. La Documentation française, Paris. 353 p.

ECREVISSE A PATTES BLANCHES

AUSTROPOTAMOBIOUS PALLIPES

Code Natura 2000

1092



© F. GILHODES – Rural Concept

PRESENTATION DE L'ESPECE

Description de l'espèce

L'Ecrevisse à pattes blanches est également nommée Ecrevisse à pieds blancs. Son aspect général rappelle celui d'un petit homard. Son corps est généralement long de 80-90 mm. L'espèce peut mesurer jusqu'à 120 mm pour un poids de 90 g. La coloration de l'animal est vert-bronze à brun sombre sur la face dorsale. Sa face ventrale est, elle, plutôt pâle, notamment aux niveaux des pinces.

Classification

Classe : Malacostracés

Ordre : Décapodes

Famille : Astacidés

VALEUR PATRIMONIALE DE L'ESPECE

	Composante	Nature	Niveau
Statut de l'espèce	Statut européen	Directive Habitats-Faune-Flore Convention de Berne	Annexe II et IV Annexe III
	Statut national	Liste nationale des espèces protégées Liste rouge nationale	Oui Vulnérable (VU)
	Statut régional	Liste régionale des espèces protégées	Pas de liste régionale en Languedoc-Roussillon
Responsabilité régionale vis-à-vis de l'espèce	Note régionale = 5,6 (méthode CSRPN) Importance de l'enjeu de conservation pour la région : Enjeu « fort » (méthode CSRPN)		
Effectif site / effectif régional	Espèce jugée possible sur le site mais aucune observation répertoriée Pourcentage représentativité potentielle du site : < 5 % de l'effectif régional (méthode CSRPN) Importance de l'enjeu potentiel de conservation sur le site : Enjeu « fort » (méthode CSRPN)		

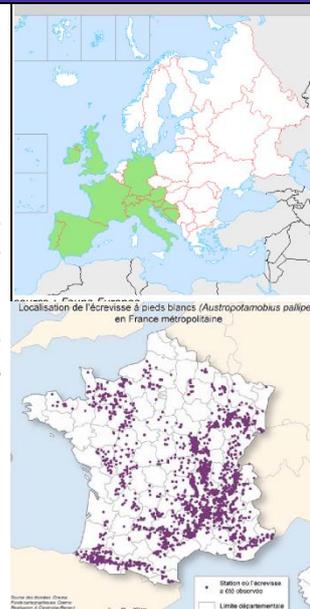
SITUATION DE L'ESPECE

Répartition géographique

Europe et France

L'Ecrevisse à pattes blanches est une espèce européenne principalement présente en Europe de l'Ouest.

Elle peuple naturellement l'ensemble du territoire français. Cependant, elle a disparu de certaines régions sous la pression des perturbations environnementales.



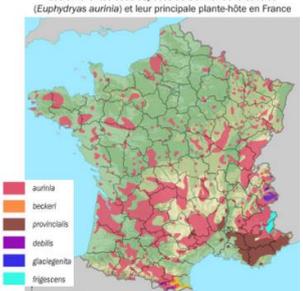
	Languedoc-Roussillon et Lozère	L'espèce se trouve sur les quatre départements du Languedoc-Roussillon. On trouve des Ecrevisses à pattes blanches sur l'ensemble du pourtour méditerranéen, avec des niveaux de populations variables mais globalement médiocres. En Lozère, et lorsque l'on s'éloigne des côtes de manière plus générale, la situation est plus satisfaisante.	
	Sur le site	Absence de donnée d'observation sur le site.	
Tendances d'évolution des effectifs	Europe et France	Au XIXe siècle, les populations d'Écrevisse à pieds blancs étaient abondantes. Actuellement, les populations ont dangereusement régressé. L'action conjuguée de plusieurs facteurs en est la cause : la détérioration des biotopes liée à l'activité anthropique (pollution de l'eau, aménagements urbains, rectification des cours avec destruction des berges, exploitation forestière ou agricole avec usage de fongicides et d'herbicides...) et les introductions d'espèces exotiques envahissantes concurrentes et plus résistantes (écrevisses américaines notamment). La menace est d'autant plus forte que les facteurs perturbants se généralisent à l'échelle européenne.	
	Languedoc-Roussillon et Lozère	Cette espèce est globalement en régression.	
	Sur le site	Absence d'information.	
BIOLOGIE			
Activité			
<p>Les Ecrevisses à pattes blanches restent peu actives en période de froid et en hiver. Elles reprennent leur activité au printemps. En dehors de la période de reproduction, elles se déplacent uniquement pour chercher de la nourriture. Cette espèce, plutôt nocturne, reste abritée la journée. Ce n'est qu'à la tombée de la nuit qu'elle retourne à ses activités (quête de nourriture).</p> <p>Les branchies des écrevisses, protégées dans une chambre branchiale, lui permettent de se déplacer en milieu terrestre. Etant plutôt grégaire, elle se regroupe souvent dans des espaces assez restreints.</p>			
Reproduction			
<p>Les individus se reproduisent en octobre-novembre, lorsque la température de l'eau est inférieure à 10°C. Quelques semaines plus tard, les œufs sont pondus par la femelle. L'incubation dure ensuite six à neuf mois en fonction de la température de l'eau (temps plus long quand la température est plus fraîche). L'éclosion se passe au printemps, entre la mi-mai et la mi-juillet. Là encore, cela dépendra de la température de l'eau. Les juvéniles restent accrochés aux pléopodes de leur mère jusqu'à leur deuxième mue. Dès lors, ils deviennent totalement indépendants.</p> <p>Les Ecrevisses à pattes blanches ont une fécondité faible en règle générale. La femelle ne se reproduit qu'une seule fois dans l'année. Chaque ponte contient 20 à 30 œufs et le pourcentage d'éclosion peut être très faible.</p>			
Ecologie et régime alimentaire			
<p>Ces écrevisses ont un régime alimentaire varié puisqu'elles présentent un comportement alimentaire d'opportuniste. En milieu naturel, elles se nourrissent principalement de petits invertébrés (vers, mollusques, phryganes, chironomes...), mais aussi de larves, de têtards de grenouilles et de petits poissons. Les adultes peuvent également consommer des végétaux (terrestres et aquatiques). Durant l'été, ce peut même être leur principale source de nutrition. Les feuilles mortes en décomposition et le cannibalisme d'individus jeunes ou fragiles peuvent aussi être une source de nourriture.</p>			
HABITATS UTILISES SUR LE SITE			
Habitats de reproduction et d'alimentation	<p>Espèce aquatique des eaux douces généralement pérennes. On la trouve dans des cours d'eau au régime hydraulique varié, et même dans des plans d'eau. Elle colonise indifféremment des biotopes en contexte forestier ou prairial, elle affectionne plutôt les eaux fraîches bien renouvelées et les milieux riches en abris variés la protégeant du courant ou des prédateurs (fonds caillouteux, graveleux ou pourvus de blocs sous lesquels elle se dissimule au cours de la journée, sous-berges avec racines, chevelu racinaire et cavités, herbiers aquatiques ou bois morts). Il lui arrive également d'utiliser ou de creuser un terrier dans les berges meubles en hiver.</p> <p>Cours d'eau potentiellement favorables présents sur le site.</p>		

ÉTAT DE CONSERVATION DE LA POPULATION ET DE SON HABITAT SUR LE SITE		
	Critère	Qualification
Conservation des éléments de l'habitat d'espèce	Proportion et répartition d'habitats potentiels de reproduction et d'alimentation sur l'ensemble du site	Favorable
Effectifs	Absence de données	Inconnus
Dynamique actuelle de la population	Absence de données	Inconnue
Facteurs évolutifs	L'espèce est sensible à toute détérioration de la qualité de l'eau et aux dégradations des berges ; ainsi qu'à la colonisation des cours d'eau par l'Ecrevisse signal.	Modérés
Isolement	Présence d'infranchissables pour l'espèce entre bassins versants	Fort
⇒ Synthèse : Etat de conservation global = NON EVALUE		
MENACES IDENTIFIEES SUR LE SITE		
Menaces sur l'espèce et ses habitats	<ul style="list-style-type: none"> - Dégradations sur les zones humides en tête de bassins - Dégradation des berges des cours d'eau - Détérioration de la qualité de l'eau - Colonisation des habitats par l'Ecrevisse signal (forte compétition pour la niche écologique et porteuse saine de l'aphanomyose ou « peste de l'Ecrevisse ». Cette espèce n'est cependant pas encore mentionnée sur le site. 	

Bibliographie :

2014 - Document d'objectifs du site FR9101363 « Vallées du Tarn, du Tarnon et de la Mimente » - Volume 1 - Annexes. PNC\DREAL Languedoc-Roussillon.

Bensettiti F. & Gaudillat V. (coord.), 2002. Cahier d'habitats Natura 2000 – Espèces animales. Tome 7. La Documentation française, Paris. 353 p.

DAMIER DE LA SUCCISE <i>EUPHYDRYAS AURINIA</i>		 © E. GILHODES – Rural Concept	
Code Natura 2000	1065		
PRESENTATION DE L'ESPECE			
Description de l'espèce En France, le Damier de la succise est divisé en six sous-espèces. La biologie et l'écologie des six sous-espèces varient fortement et les conséquences en termes de gestion conservatoire diffèrent alors. Il a les ailes antérieures de couleur jaune pâle, sur lesquelles se dessine un damier constitué d'une variation d'intensité allant du jaune au jaune orangé, le tout délimité par du noir. Une série complète de points noirs situés dans la bande post médiane de l'aile postérieure est visible sur les deux faces. Le papillon femelle est de la même couleur que le mâle mais il est plus grand la plupart du temps. Sa chenille est de couleur noire. L'envergure des ailes antérieures mesure généralement entre 15 et 21 mm.		Classification Classe : Insectes Ordre : Lepidoptères Famille : Nymphalidés	
VALEUR PATRIMONIALE DE L'ESPECE			
Statut de l'espèce	Composante	Nature	Niveau
	Statut européen	<i>Directive Habitats-Faune-Flore</i> <i>Convention de Berne</i>	Annexe II Annexe II
	Statut national	<i>Liste nationale des espèces protégées</i> <i>Liste rouge nationale</i>	Oui Préoccupation mineure (LC)
	Statut régional	<i>Liste régionale des espèces protégées</i>	Pas de liste régionale en Languedoc-Roussillon
Responsabilité régionale vis-à-vis de l'espèce	Note régionale = 3,6 (méthode CSRPN) Importance de l'enjeu de conservation pour la région : Enjeu « faible » (méthode CSRPN)		
Effectif site / effectif régional	Pourcentage représentativité du site : < 5 % ou entre 5 et 25 % de l'effectif régional (méthode CSRPN) Importance de l'enjeu de conservation sur le site : Enjeu « modéré à fort » (méthode CSRPN) Phases du cycle biologique réalisées dans le site Natura 2000 : Reproduction : Oui Alimentation : Oui		
SITUATION DE L'ESPECE			
Répartition géographique	Europe et France	Cette espèce s'observe en Europe centrale et occidentale, du Sud de la Suède au Maghreb et de l'Est de la Sibérie à la Finlande. Les six sous-espèces distinguées ne présentent pas la même répartition géographique : <i>Eurodryas aurinia aurinia</i> est la plus représentée en Europe et on la trouve sur quasiment toute la France. <i>E. aurinia beckeri</i> est observée dans les Pyrénées-Orientales et en Espagne. <i>E. aurinia provincialis</i> peut être rencontrée dans le Sud-Est de la France et en Italie, principalement dans le Sud des Alpes. <i>E. aurinia debilis</i> est localisée dans les Alpes ou dans les hautes altitudes Pyrénéennes. <i>E. aurinia glaciogenita</i> privilégie les Alpes du Nord et <i>E. aurinia frigescens</i> peut être trouvée dans l'Est des Alpes-de-Haute-Provence. Le Damier de la Succise est localisé, mais abondant	Les différentes sous-espèces de Damier de la succise (<i>Euphydryas aurinia</i>) et leur principale plante-hôte en France 

		(de la plaine à 2500 m d'altitude), avec de fortes variations d'effectifs entre les années en France. Il est présent pratiquement dans tous les départements Français mais semble un peu plus présent à l'Est qu'à l'Ouest. Il reste menacé dans plusieurs régions notamment en Ile-de-France et en Poitou-Charentes, suite à sa raréfaction de ses milieux favorables (pelouses fraîches et prairies).	
	Languedoc-Roussillon et Lozère	En Languedoc-Roussillon, l'espèce semble assez commune sur les secteurs favorables, mais ces derniers sont localisés et en réduction nette de surface.	
	Sur le site	Au moins trois stations de reproduction de l'espèce ont été recensées en 2018, toutes dans la partie Sud du site. La station la plus importante se trouve dans un rayon de dispersion possible par rapport à la station recensée côté Haute-Loire, au Sauvage, en 2012 (InSitu).	
Tendances d'évolution des effectifs	Europe et France	En France comme en Europe, l'état des populations et les degrés de menace varient fortement entre les sous-espèces. En ce qui concerne <i>E. aurinia aurinia</i> , les populations liées aux milieux humides ont grandement régressées dans toute l'Europe. Actuellement, les populations des sous-espèces <i>E. aurinia provincialis</i> et <i>E. aurinia debilis</i> ne semblent pas en danger. Toutes deux sont communes, voire très communes. Pour le moment, les populations d' <i>E. aurinia beckeri</i> ne sont également pas menacées. Dans notre pays, cette sous-espèce se trouve en limite d'aire de répartition. Elle est donc toujours assez rare et peut, à ce titre, être prise en compte localement dans le cadre d'une gestion conservatoire. En France, il apparaît cependant que le Damier de la Succise a fortement régressé dans toutes ses stations humides. Cela s'explique notamment par les pratiques et activités humaines (de même sur le reste de l'Europe continentale). L'espèce semble encore fréquente dans la partie Est de la France, des Alpes aux Ardennes et dans le Massif central.	
	Languedoc-Roussillon et Lozère	Au niveau régional, le statut des sous-espèces est aujourd'hui mal connu. <i>E. aurinia beckeri</i> , liée aux chèvrefeuilles, est très localisé dans les Pyrénées-orientales. Cette sous-espèce semble peu commune, sauf sur la partie montagnarde et caussenarde où les prairies favorables sont encore assez abondantes. Dans la partie basse de la région, le Damier est probablement plus rare et localisé.	
	Sur le site	Absence d'information.	
BIOLOGIE			
Activité			
<p>La période de vol des adultes s'étale sur trois ou quatre semaines d'avril à juillet. Ils volent uniquement par temps ensoleillé. Lorsqu'il fait mauvais, les adultes s'immobilisent, ailes relevées. Ils étalent leurs ailes dès le retour du soleil et se renvolent au bout de quelques minutes.</p> <p>Les chenilles naissent en été puis hivernent, en commun dans un nid, avant de se séparer au printemps. Une fois adulte, les individus sont plutôt sédentaires et restent à proximité des zones de reproduction.</p>			
Reproduction			
<p>Le Damier de la Succise est une espèce univoltine. L'accouplement dure au minimum 4 à 6 heures entre avril et juin. Les femelles ne s'accouplent qu'une seule fois.</p> <p>La ponte principale a lieu un à quelques jours après l'accouplement. Les œufs sont pondus en paquets successifs (50 à 150 œufs) sur le dessous des feuilles de leur plante hôte.</p> <p>Les chenilles naissent l'été puis entrent en diapause (hivernation) au 2^{ème} ou 3^{ème} stade. La nymphose a lieu au printemps. Une fois imagos, les papillons reprennent leurs accouplements.</p>			
Ecologie et régime alimentaire			
<p>Les chenilles sont phytophages et se nourrissent de leur plante hôte principale : <i>Succisa pratensis</i> (la Succise des prés). Les adultes, eux, sont floricoles.</p>			

HABITATS UTILISES SUR LE SITE		
Habitats de reproduction et d'alimentation	L'habitat de reproduction du Damier de la Succise est lié à la présence d'une plante hôte. Sur le site, l'espèce trouve sa plante hôte principale, la Succise (<i>Succisa pratensis</i>), dans les prairies humides et tourbières. D'autres plantes hôtes peuvent également être utilisées par l'espèce, notamment dans les contextes calcicoles et mésophiles : la Scabieuse colombarie (<i>Scabiosa columbaria</i>) et la Knautie des champs (<i>Knautia arvensis</i>). La proximité d'une bordure plus ou moins boisée semble un élément important de l'habitat de l'espèce. Au stade d'imago, le Damier de la Succise est floricole et fréquente donc divers milieux ouverts riches en fleurs (prairies humides et tourbières, mais également prairies de fauche, pelouses, mégaphorbiaies...).	
ÉTAT DE CONSERVATION DE LA POPULATION ET DE SON HABITAT SUR LE SITE		
	Critère	Qualification
Conservation des éléments de l'habitat d'espèce	Nombreuses zones humides et présence fréquente de la Succise, parfois formant de grosses populations denses.	Favorable
Effectifs	Trois stations de reproduction recensées sur 29 sites potentiels prospectés. Près de 15 nids de chenilles observés. Des prospections supplémentaires sont nécessaires pour avancer une estimation des effectifs.	Inconnus
Dynamique actuelle de la population	Absence d'information.	Inconnue
Facteurs évolutifs	L'espèce (à travers sa plante hôte) est sensible à l'eutrophisation, l'assèchement ou la fermeture des prairies humides, en lien avec les évolutions des pratiques agricoles.	Modérés
Isolement	Espèce dans son aire de répartition.	Absence d'isolement
⇒ Synthèse : Etat de conservation global = NON EVALUE		
MENACES IDENTIFIEES SUR LE SITE		
Menaces sur l'espèce et ses habitats	<ul style="list-style-type: none"> - Evolution de pratiques agricoles défavorables à la Succise : fertilisation, fauche précoce ou au contraire abandon du pâturage et fermeture des milieux - Assèchement des zones humides 	

Bibliographie :

MERLET F., HOUARD X. & DUPONT P. (2012). Synthèse bibliographique sur les traits de vie du Damier de la Succise (*Euphydryas aurinia aurinia* (Rottemburg, 1775)) relatifs à ses déplacements et à ses besoins de continuités écologiques. Office pour les insectes et leur environnement & Service du patrimoine naturel du Muséum national d'Histoire naturelle. Paris. 7 pages.

Bensettiti F. & Gaudillat V. (coord.), 2002. Cahier d'habitats Natura 2000 – Espèces animales. Tome 7. La Documentation française, Paris. 353 p.

<p style="text-align: center;">ÉCAILLE CHINEE <i>EUPLAGIA QUADRIPUNCTARIA</i></p>		 <p style="font-size: small;">©A. POUJOL – Rural Concept</p>	
Code Natura 2000	1078		
PRESENTATION DE L'ESPECE			
<p>Description de l'espèce</p> <p>L'Écaille chinée est un papillon de nuit. Sa chenille est noirâtre avec une bande dorsale jaunâtre. Sa tête est d'un noir luisant. Au dernier stade larvaire, elle atteint les 50 mm. Son imago a les ailes antérieures zébrées de noir et de blanc-jaune pâle. Ses ailes postérieures sont, elles, de couleur rouge et ponctuées de quatre tâches noires. Les mâles et les femelles présentent la même coloration. Leur thorax est rayé de noir et de jaune. L'abdomen est orangé et orné d'une rangée médiane de points noirs. Ce papillon adulte a une envergure comprise entre 40 et 60 mm.</p>		<p>Classification</p> <p>Classe : Insectes Ordre : Lepidoptères Famille : Arctiidés</p>	
VALEUR PATRIMONIALE DE L'ESPECE			
Statut de l'espèce	Composante	Nature	Niveau
	Statut européen	Directive Habitats-Faune-Flore Convention de Berne	Annexe II Non
	Statut national	Liste nationale des espèces protégées Liste rouge nationale	Non Non
	Statut régional	Liste régionale des espèces protégées	Pas de liste régionale en Languedoc-Roussillon
Responsabilité régionale vis-à-vis de l'espèce	<p>Note régionale = 2,4 (méthode CSRPN)</p> <p>Importance de l'enjeu de conservation pour la région : Enjeu « faible » (méthode CSRPN)</p>		
Effectif site / effectif régional	<p>Espèce jugée probable sur le site mais aucune observation répertoriée</p> <p>Pourcentage représentativité potentielle du site : < 5 % de l'effectif régional (méthode CSRPN)</p> <p>Importance de l'enjeu potentiel de conservation sur le site : Enjeu « faible » (méthode CSRPN)</p>		
SITUATION DE L'ESPECE			
Répartition géographique	Europe et France	<p>La répartition de l'espèce couvre l'ensemble de l'Europe et s'étale jusqu'en Asie Mineure et en Afrique du Nord. C'est une espèce commune notamment dans les zones rudérales. Les adultes sont observés jusqu'à 2 200 m d'altitude.</p> <p>En France, elle est présente sur tous le territoire, où elle est d'ailleurs très commune. Seule une sous-espèce, <i>Euplagia quadripunctaria rhodonensis</i>, serait menacée en Europe. En fait, si l'espèce est listée dans la Directive Habitats, Faune, Flore, c'est surtout dû à cette sous-espèce. Elle est endémique de l'île de Rhodes et menacée en Europe.</p>	
	Languedoc-Roussillon et Lozère	L'Écaille chinée est référencée un peu partout en Languedoc-Roussillon.	
	Sur le site	Absence de données d'observation.	

Tendances d'évolution des effectifs	Europe et France	Bien que largement répandue, l'Ecaille chinée peut subir localement un fort déclin de ses populations comme dans le Nord-Est de la France avec la disparition des zones humides, l'utilisation d'herbicides et l'appauvrissement de la ressource en nectar (manque de fleurs). En France, cette espèce ne nécessite pas pour l'instant la mise en oeuvre de mesures de gestion. Bien qu'elle possède un statut de protection stricte, il est probable que la sous-espèce <i>Euplagia quadripunctaria rhodonensis</i> soit en déclin. Cela est aussi dû à la dégradation de leurs habitats naturels, à la raréfaction de leur plante hôte et à la pollution qui affecte leur fécondité. Toutefois, il est à noter que cette espèce reste peu étudiée au niveau national.
	Languedoc-Roussillon et Lozère	Peu d'informations existent quant à l'évolution des populations aux niveaux régional et départemental.
	Sur le site	Absence d'informations.

BIOLOGIE

Activité

Dès la naissance des chenilles à la fin de l'été, les individus rentrent rapidement en diapause (hibernation) dans un cocon construit à la base des plantes. Elles reprennent leur activité au printemps.

Les chenilles sortent principalement la nuit pour se nourrir. Elles restent cachées sous les feuilles en journée, exceptées les chenilles du dernier stade larvaire qui peuvent s'alimenter au cours de la journée. Les adultes, quant à eux, sont actifs de jour et de nuit, mais sont plutôt visibles en fin d'après-midi entre fin juin et septembre.

Ce papillon apprécie les bordures, allées, chemins forestiers, parcs, jardins et zones urbanisées.

Reproduction

L'Ecaille chinée est une espèce univoltine. La ponte a lieu en juillet-août. Les œufs sont déposés sur les feuilles de la plante hôte. Les chenilles éclosent 10 à 15 jours après la ponte, puis passe l'hiver sous ce stade. La nymphose (passage du stade larvaire au stade de chrysalide) se déroule en juin et dure de 4 à 6 semaines.

Ecologie et régime alimentaire

Les chenilles sont polyphages. Elles peuvent se nourrir de pissenlits, d'orties, d'épilobes, de plantains, de circes et de ligneux dont le Noisetier, les genêts, le Hêtre, les chênes, le Prunellier et les chèvrefeuilles...

L'imago est floricole et butine diverses espèces végétales comme l'Eupatoire chanvrine, les ronces, les chardons, les centaurées et les circes.

HABITATS UTILISES SUR LE SITE

Habitats de reproduction et d'alimentation	L'espèce fréquente de nombreux milieux ouverts, excepté les zones de monoculture. Elle apprécie particulièrement les milieux humides et fleuris (mégaphorbiaies notamment) mais fréquente également des milieux anthropisés.
---	--

ÉTAT DE CONSERVATION DE LA POPULATION ET DE SON HABITAT SUR LE SITE

	Critère	Qualification
Conservation des éléments de l'habitat d'espèce	Nombreux habitats favorables sur le site pour cette espèce assez peu exigeante.	Favorable
Effectifs	Absence de données	Inconnus
Dynamique actuelle de la population	Absence de données	Inconnue
Facteurs évolutifs	Pas de menace identifiée sur cette espèce sur le site.	Favorable
Isolement	Espèce dans son aire de répartition.	Absence d'isolement

⇒ **Synthèse : Etat de conservation global = NON EVALUE**

MENACES IDENTIFIEES SUR LE SITE

Menaces sur l'espèce et ses habitats	
---	--

Bibliographie :

Bensettiti F. & Gaudillat V. (coord.), 2002. Cahier d'habitats Natura 2000 – Espèces animales. Tome 7. La Documentation française, Paris. 353 p.

LUCANE CERF-VOLANT

LUCANUS CERVUS

Code Natura 2000

1083



© A. POUJOL – Rural Concept

PRESENTATION DE L'ESPECE

Description de l'espèce

Le Lucane cerf-volant est le plus grand coléoptère d'Europe. Le qualificatif de "cerf-volant" est attribué à l'insecte du fait de l'impressionnante envergure des mandibules des mâles (dimorphisme sexuel), rappelant les bois des cervidés. La taille des sujets peut varier considérablement : environ 35 à 85 mm pour les mâles et 20 à 50 mm pour les femelles. La couleur des élytres n'est pas toujours la même d'un individu à l'autre. Chez les mâles comme chez les femelles, celle-ci varie du noir au marron mais possède toujours un aspect lisse et brillant.

Classification

Classe : Insectes
Ordre : Coléoptères
Famille : Lucanidés

VALEUR PATRIMONIALE DE L'ESPECE

	Composante	Nature	Niveau
Statut de l'espèce	Statut européen	Directive Habitats-Faune-Flore Convention de Berne	Annexe II Annexe III
	Statut national	Liste nationale des espèces protégées Liste rouge nationale	Non Non
	Statut régional	Liste régionale des espèces protégées	Pas de liste régionale en Languedoc-Roussillon
Responsabilité régionale vis-à-vis de l'espèce	Note régionale = 3 (méthode CSRPN) Importance de l'enjeu de conservation pour la région : Enjeu « faible » (méthode CSRPN)		
Effectif site / effectif régional	Espèce jugée possible sur le site mais aucune observation répertoriée Pourcentage représentativité potentielle du site : < 2 % de l'effectif régional (méthode CSRPN) Importance de l'enjeu potentiel de conservation sur le site : Enjeu « faible » (méthode CSRPN)		

SITUATION DE L'ESPECE

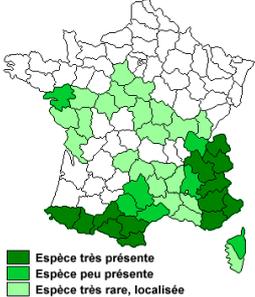
Répartition géographique	Europe et France	L'espèce est présente dans toute l'Europe. Elle est commune en France.	<p>Repartition européenne de <i>Lucanus cervus</i> en 2012 (date à 10 premiers avril d'observation)</p> <p>Enquête Nationale <i>Lucanus Cervus</i> - France</p> <p>Source : www.mnhn.fr</p>
	Languedoc-Roussillon et Lozère	Répartition de l'espèce mal connue. Elle semblerait assez commune en Languedoc-Roussillon.	
	Sur le site	Absence de données d'observation.	

Tendances d'évolution des effectifs	Europe et France	Tendance inconnue.
	Languedoc-Roussillon et Lozère	Tendance inconnue.
	Sur le site	Absence d'information.
BIOLOGIE		
Activité		
Le Lucane cerf-volant n'est pas toujours facile à repérer. L'adulte a une activité plutôt crépusculaire et nocturne (mai à juillet). On peut cependant l'observer de jour. La larve, elle, reste plutôt sous terre ou dans le bois.		
Reproduction		
Son cycle de développement dure cinq ans : oeufs, larves, nymphes, adultes. Les œufs sont déposés au pied d'une souche et les larves se développent dans la souche. Une fois prête pour la métamorphose, la larve fabrique une coque à base de terre et de bois (à l'automne). Elle passe l'hiver ainsi et ne sortira qu'au printemps pour vivre sa vie d'adulte. L'âge adulte, voué à la reproduction, est toutefois très bref : environ 1 mois.		
Ecologie et régime alimentaire		
Le Lucane cerf-volant est une espèce xylophage qui consomme du bois sénescant et déperissant. Il s'observe sur les vieux chênes, mais également sur les châtaigniers, frênes, saules et aulnes. Cette espèce participe à la décomposition de la matière organique en milieu forestier et joue un rôle important pour la qualité des sols. L'adulte se nourrit de coulées de sève.		
HABITATS UTILISES SUR LE SITE		
Habitats de reproduction et d'alimentation	L'espèce est fortement liée aux feuillus, en particulier les espèces de <i>Quercus</i> spp. On rencontre l'espèce dans les boisements de feuillus, en vieille futaie, et sur des arbres isolés. Les adultes vivent sur les troncs et les branches des vieux arbres. Les larves se développent sur le système racinaire de souches ou d'arbres morts.	
ÉTAT DE CONSERVATION DE LA POPULATION ET DE SON HABITAT SUR LE SITE		
	Critère	Qualification
Conservation des éléments de l'habitat d'espèce	Proportion et répartition d'habitats de reproduction et d'alimentation sur le site	Favorable
Effectifs	Absence de données	Inconnus
Dynamique actuelle de la population	Absence de données	Inconnue
Facteurs évolutifs	Risques de disparition de l'espèce	Mal connus
Isolement	Espèce dans son aire de répartition	Absence d'isolement
⇒ Synthèse : Etat de conservation global = NON EVALUE		
MENACES IDENTIFIEES SUR LE SITE		
Menaces sur l'espèce et ses habitats	<ul style="list-style-type: none"> - Conversion des peuplements feuillus ou mixtes en peuplement résineux monospécifiques - Abattage d'arbres sénescents - Abaissement de l'âge d'exploitabilité des peuplements forestiers (réduction du potentiel actuel et futur en arbres d'accueil) - Dessouchage 	

Bibliographie :

2014 - Document d'objectifs du site FR9101363 « Vallées du Tarn, du Tarnon et de la Mimente » - Volume 1 - Annexes. PNC\DREAL Languedoc-Roussillon.

Bensettiti F. & Gaudillat V. (coord.), 2002. Cahier d'habitats Natura 2000 – Espèces animales. Tome 7. La Documentation française, Paris. 353 p.

ROSALIE DES ALPES <i>ROSALIA ALPINA</i>		 <p>©Rural Concept</p>	
Code Natura 2000	1046		
PRESENTATION DE L'ESPECE			
Description de l'espèce La Rosalie des Alpes est un longicorne très reconnaissable : son corps est relativement grand (15-38 mm), étroit, aplati, gris-bleu avec des tâches noires de formes variables sur les élytres. Il possède de très longues antennes (plus longues que son corps) de couleur bleue dont chaque article porte des touffes de soie noire.		Classification Classe : Insectes Ordre : Coléoptères Famille : Cerambycides	
VALEUR PATRIMONIALE DE L'ESPECE			
Statut de l'espèce	Composante	Nature	Niveau
	Statut européen	<i>Directive Habitats-Faune-Flore Convention de Berne</i>	Annexe II (prioritaire) et IV Annexe II
	Statut national	<i>Liste nationale des espèces protégées Liste rouge nationale</i>	Oui Vulnérable (VU)
	Statut régional	<i>Liste régionale des espèces protégées</i>	Pas de liste régionale en Languedoc-Roussillon
Responsabilité régionale vis-à-vis de l'espèce	Note régionale = 4,6 (méthode CSRPN) Importance de l'enjeu de conservation pour la région : Enjeu « modéré » (méthode CSRPN)		
Effectif site / effectif régional	Espèce jugée possible sur le site mais aucune observation répertoriée Pourcentage représentativité potentielle du site : < 2 % de l'effectif régional (méthode CSRPN) Importance de l'enjeu potentiel de conservation sur le site : Enjeu « modéré » (méthode CSRPN)		
SITUATION DE L'ESPECE			
Répartition géographique	Europe et France	Espèce largement répandue en Europe à l'exception des pays scandinaves, des îles britanniques et du Portugal. En France, la répartition de l'espèce est encore mal connue. Elle est signalée à ce jour dans plusieurs départements de l'Ouest, des Pyrénées, du massif central et des Alpes.	
	Languedoc-Roussillon et Lozère	La répartition de l'espèce est aussi peu connue en Languedoc-Roussillon. A ce jour, elle a été mentionnée dans les Pyrénées, le Massif central et ses contreforts.	
	Sur le site	Absence de données d'observation.	
Tendances d'évolution des effectifs	Europe et France	Tendance inconnue.	
	Languedoc-Roussillon et Lozère	Tendance inconnue.	
	Sur le site	Absence d'information.	

BIOLOGIE		
Activité Cette espèce présente une activité diurne et s'observe le plus fréquemment sur le bois mort ou fraîchement abattu. La période de vol des adultes se limite à juillet-août et dépend des conditions climatiques, de l'altitude et de la latitude.		
Reproduction La durée du cycle de développement pour cette espèce s'étale sur deux/trois ans. Le stade le plus long étant l'état larvaire. Les femelles pondent souvent sur la tranche des hêtres fraîchement abattus ou dans les anfractuosités et dans les blessures des arbres. A la fin du dernier stade, les larves construisent une loge nymphale située près de la surface du tronc.		
Ecologie et régime alimentaire La Rosalie des Alpes est une espèce qui affectionne les forêts de hêtre, mais peut aussi fréquenter les forêts de châtaigniers et la ripisylve. Les larves sont xylophages, elles se nourrissent de bois mort. Les adultes ont été observés aspirant la sève qui s'écoule des plaies des arbres.		
HABITATS UTILISES SUR LE SITE		
Habitats de reproduction et d'alimentation	Sur le site, la Rosalie des Alpes est susceptible d'occuper les hêtraies ainsi que les ripisylves.	
ETAT DE CONSERVATION DE LA POPULATION ET DE SON HABITAT SUR LE SITE		
	Critère	Qualification
Conservation des éléments de l'habitat d'espèce	Les nombreuses hêtraies lui sont favorables, mais l'âge moyen relativement jeune des peuplements entraîne une faible densité de bois mort.	Favorable
Effectifs	Absence d'information	Inconnus
Dynamique actuelle de la population	Absence d'information	Inconnue
Facteurs évolutifs	Risque de disparition de l'espèce	Mal connus
Isolement	Espèce dans son aire de répartition	Absence d'isolement
⇒ Synthèse : Etat de conservation global = NON EVALUE		
MENACES IDENTIFIEES SUR LE SITE		
Menaces sur l'espèce et ses habitats	<ul style="list-style-type: none"> - Conversion des peuplements feuillus ou mixtes en peuplement résineux monospécifiques - Abattage d'arbres sénescents - Abaissement de l'âge d'exploitabilité des peuplements forestiers (réduction du potentiel actuel et futur en arbres d'accueil) 	

Bibliographie :

2014 - Document d'objectifs du site FR9101363 « Vallées du Tarn, du Tarnon et de la Mimente » - Volume 1 - Annexes. PNC\DREAL Languedoc-Roussillon.

Bensettiti F. & Gaudillat V. (coord.), 2002. Cahier d'habitats Natura 2000 – Espèces animales. Tome 7. La Documentation française, Paris. 353 p.

AGRION DE MERCURE
COENAGRION MERCURIALE

Code Natura 2000

1044



©Rural Concept

PRESENTATION DE L'ESPECE

Description de l'espèce

Petit Zygoptère bleu d'apparence fragile, l'Agrion de mercure mesure environ 30 mm. Le mâle est annelé de bleu et de noir. La femelle, quant à elle, est généralement noire avec un peu de vert sur la tête et le thorax. Le mâle est surtout reconnaissable au motif dorsal noir sur fond bleu de son deuxième segment abdominal. Ce dessin évoque le symbole du Dieu Mercure, c'est-à-dire une tête surmontée d'un casque ailé, d'où le nom de l'espèce. Du fait de sa sensibilité, cette espèce peut servir d'indicateur de la bonne qualité des milieux.

Classification

Classe : Insectes
Ordre : Odonates
Famille : Coenagrionidés

VALEUR PATRIMONIALE DE L'ESPECE

	Composante	Nature	Niveau
Statut de l'espèce	Statut européen	Directive Habitats-Faune-Flore Convention de Berne	Annexe II Annexe II
	Statut national	Liste nationale des espèces protégées Liste rouge nationale	Oui Préoccupation mineure (LC)
	Statut régional	Liste régionale des espèces protégées	Pas de liste régionale en Languedoc-Roussillon
Responsabilité régionale vis-à-vis de l'espèce	<p>Note régionale = 3 (méthode CSRPN) Importance de l'enjeu de conservation pour la région : Enjeu « faible » (méthode CSRPN)</p>		
Effectif site / effectif régional	<p>Espèce jugée possible sur le site mais aucune observation répertoriée Pourcentage représentativité potentielle du site : < 2 % de l'effectif régional (méthode CSRPN) Importance de l'enjeu potentiel de conservation sur le site : Enjeu « faible » (méthode CSRPN)</p>		

SITUATION DE L'ESPECE			
Répartition géographique	Europe et France	<p>Espèce atlantico-méditerranéenne, l'Agrion de mercure est présent dans l'Ouest de l'Europe et en Afrique du Nord.</p> <p>En France, cette espèce est bien répandue, parfois même localement abondante. On la trouve davantage dans la moitié Sud. Dans la partie Nord, les populations sont plus localisées. La limite altitudinale observée en France est de 1425 m en Ariège (Bonnifait et al., 2008) mais la très grande majorité des populations se trouve à une altitude inférieure à 700 m (Grand & Boudot, 2006). Elle est absente de Corse. A l'échelle de son aire de répartition, la France possède les plus importantes populations européennes.</p>	
	Languedoc-Roussillon et Lozère	<p>En Languedoc-Roussillon, l'espèce se rencontre dans tous les départements. Elle se trouve en quantités plus abondantes dans les départements du Gard, de l'Hérault et de l'Aude.</p> <p>En Lozère, elle est plutôt présente à proximité du Chapeauroux et de la Colagne.</p>	
	Sur le site	Absence de données d'observation.	
Tendances d'évolution des effectifs	Europe et France	<p>Les populations sont très localisées et/ou en régression dans le Nord et à l'Est de son aire de répartition (Angleterre, pays du Benelux, Allemagne, Suisse). Les populations isolées de Slovaquie et de Slovénie sont considérées comme éteintes (Grand & Boudot, 2006). Les populations françaises sont bien disséminées et ponctuellement abondantes notamment dans le sud. De ce fait, l'espèce ne semble pas menacée dans le pays.</p>	
	Languedoc-Roussillon et Lozère	<p>A l'échelle du Languedoc-Roussillon, l'espèce ne paraît pas en danger. On trouve des populations importantes dans certains départements (30, 48 et 11 notamment). Le département de la Lozère est moins fréquenté par l'espèce. Les populations, plus petites, sont donc plus fragiles.</p>	
	Sur le site	Absence d'information.	
BIOLOGIE			
<p>Activité</p> <p>Les individus adultes sont surtout actifs par temps calme et bien ensoleillé. A la suite de l'émergence, l'imago s'alimente durant quelques jours à proximité de l'habitat de développement larvaire (prairies environnantes, bordures de chemins ensoleillés, etc.), parfois dans des zones plus éloignées. Ensuite, les adultes s'éloignent peu des habitats de développement larvaire. Ils peuvent toutefois parcourir des distances de plus d'un kilomètre lorsqu'ils sont en quête de nourriture ou d'habitats... Les adultes se reproduisent principalement entre mai et juillet. La période de vol peut avoir lieu dès avril et jusqu'à septembre dans les zones les plus au Sud. Les larves sont actives toutes l'année (alimentation).</p>			
<p>Reproduction</p> <p>La ponte est effectuée par la femelle seule ou en tandem. Elle a lieu sur les végétaux, sur la partie immergée des plantes. Le développement larvaire comprend 12 à 13 mues et dure une vingtaine de mois au sein de la végétation aquatique. De cette façon, l'espèce passe souvent deux hivers au stade larvaire. Une fois l'émergence accomplie, les adultes occupent la végétation herbacée le long des tronçons ensoleillés favorables à sa reproduction.</p>			
<p>Ecologie et régime alimentaire</p> <p>Les larves et les adultes sont carnassiers. Les larves se nourrissent de zooplancton ou de jeunes larves d'insectes et de micro-invertébrés. La nature des proies varie en fonction du stade larvaire de l'agrion et de la période de l'année. Les adultes, eux, se nourrissent d'insectes qu'ils chassent en vol (dans les prairies riveraines, le long des berges, au-dessus de l'eau...) puis les consomment posés sur la végétation.</p>			
HABITATS UTILISES SUR LE SITE			
Habitats de reproduction et d'alimentation	<p>L'espèce apprécie une eau alcaline à acide, oligotrophe à mésotrophe, de bonne qualité, au débit faible, bien exposée et pourvue d'une végétation riche, de profondeur comprise entre 0,5 et 1,5 m et d'une faible largeur. En phase larvaire, l'espèce ne tolérerait aucun assèchement. Les prairies riveraines aux zones d'émergence sont les zones de chasses et de repos des adultes.</p>		

ÉTAT DE CONSERVATION DE LA POPULATION ET DE SON HABITAT SUR LE SITE		
	Critère	Qualification
Conservation des éléments de l'habitat d'espèce	Proportion et répartition d'habitats de reproduction et d'alimentation sur le site	Favorable
Effectifs	Absence de données	Inconnus
Dynamique actuelle de la population	Absence de données	Inconnue
Facteurs évolutifs	Risques de disparition de l'espèce	Mal connus
Isolement	Espèce dans son aire de répartition	Absence d'isolement
⇒ Synthèse : Etat de conservation global = NON EVALUE		
MENACES IDENTIFIEES SUR LE SITE		
Menaces sur l'espèce et ses habitats	<ul style="list-style-type: none"> - Recalibrage et curage des fossés ; - Pollution chimique des cours d'eau, avec eutrophisation ; - Surpiétinement et affaissement des berges par le bétail ; - Développement des ligneux en berge des ruisseaux 	

Bibliographie :

MERLET Florence et HOUARD Xavier. Synthèse bibliographique sur les déplacements et les besoins de continuités d'espèces animales. L'Agriion de Mercure Coenagrion mercuriale. Opie. Janvier 2012.

Bensettiti F. & Gaudillat V. (coord.), 2002. Cahier d'habitats Natura 2000 – Espèces animales. Tome 7. La Documentation française, Paris. 353 p.

ANNEXE 2. Fiches descriptives des habitats naturels d'intérêt communautaire

Tourbières hautes actives	49
Tourbières hautes dégradées encore susceptibles de régénération naturelle.....	51
Tourbières de transition et tremblants	53
Tourbières boisées	55
Hêtraie atlantique acidiphile à sous-bois a Houx et parfois If.....	57
Forêts alluviales a Aulne glutineux et Frêne commun	59
Mégaphorbiaies hydrophiles d'ourlets planitaires et des étages montagnards a alpin	61
Rivières des étages planitaires à montagnard avec végétation du <i>Ranunculion fluitantis</i> et du <i>Callitricho-Batrachion</i>	63
Prairies à Molinie sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux (<i>Molinion caerulea</i>)	65
Prairies de fauche de basse altitude	67
Prairie de fauche de Montagne.....	69
Formations herbeuses a Nard, riches en espèces sur substrats siliceux des zones montagnardes (et des zones submontagnardes de l'Europe continentale).....	71
Landes acidiphiles montagnardes du massif central.....	73
Formations montagnardes a <i>Genet purgatif</i>	75

TOURBIERES HAUTES ACTIVES		 <p>©Rural Concept</p>
Code Natura 2000	7110	
Codification CORINE	51.1	
Statut de l'habitat : intérêt communautaire prioritaire		<p>Surface de l'habitat sur le site : 199 ha</p> <p>Représentativité sur le site (% de la surface du SIC) : 2.12 %</p>
DESCRIPTION GENERALE – EXIGENCES ECOLOGIQUES		
<p>Description de la formation végétale, espèces végétales caractéristiques : tourbières acides, ombrotrophiques, pauvres en éléments minéraux nutritifs, essentiellement alimentées par les eaux de pluies, dans lesquelles le niveau d'eau est plus élevé que la nappe phréatique environnante, avec une végétation de plantes vivaces dominées par des buttes à Sphaignes colorées, à l'origine de la croissance de la tourbière. Tourbières acides, ombrotrophiques, pauvres en éléments minéraux nutritifs, essentiellement alimentées par les eaux de pluies, dans lesquelles le niveau d'eau est plus élevé que la nappe phréatique environnante, avec une végétation de plantes vivaces dominées par des buttes à Sphaignes colorées, à l'origine de la croissance de la tourbière.</p> <p>Espèces caractéristiques relevées : diverses Sphaignes - <i>Sphagnum spp.</i>, Laïche pauvre en fleurs - <i>Carex pauciflora</i>, Canneberge - <i>Vaccinium microcarpum</i> et <i>Vaccinium oxycoccos</i>, Linaigrette à feuilles engainantes - <i>Eriophorum vaginatum</i>, Rossolis à feuilles rondes – <i>Drosera rotundifolia</i>, Polytric sp. - <i>Polytrichum sp.</i>, Laïche des bourbiers - <i>Carex limosa</i>, Bouleau nain - <i>Betula nana</i>, Saule des lapons - <i>Salix lapponum</i>.</p> <p>Exigences écologiques rencontrées sur le site : replat et versant, cuvette et dépression, replat à proximité de sources ; pas de préférendum en terme d'exposition.</p>		
CARACTERISTIQUES DE L'HABITAT SUR LE SITE		
<p>Habitats élémentaires rencontrés 7110-1 Végétation des tourbières hautes actives Toutes les tourbières se retrouvent sur le site en mosaïque avec des habitats de zones humides.</p> <p>Habitats de contact, habitats fréquents en mosaïque : Autres habitats tourbeux, zones humides, prairies à Nard...</p> <p>Alliance : <i>Sphagnion magellanici</i></p>		
REPARTITION GEOGRAPHIQUE, LOCALISATION SUR LE SITE		
France, Languedoc-Roussillon et Lozère	Habitat présent sur une grande partie du territoire métropolitain avec des concentrations dans les régions de moyennes montagnes ou à l'étage intermédiaire des hautes montagnes. Lozère : Margeride, Cévennes (Mont-Lozère) et Aubrac dans une moindre mesure.	
Sur le site	L'habitat est présent sur l'intégralité du site, exception faite des zones les plus cultivées au Sud-Est.	

INTERET PATRIMONIAL DE L'HABITAT		
Espèces floristiques	Espèces protégées	<i>Drosera rotundifolia</i> , <i>Carex limosa</i> , <i>Betula nana</i>
	Autres espèces rares ou endémiques	<i>Carex pauciflora</i>
Espèces faunistiques liées à l'habitat	Espèces de l'annexe II de la directive « habitats »	Hypne brillante Damier de la succise Loutre d'Europe et chiroptères (zone de chasse)
	Espèces de l'annexe I de la directive « oiseaux »	Territoire de chasse des grands rapaces
	Autres espèces protégées à signaler	Lézard vivipare, Grenouille rousse
Niveau régional de sensibilité	Indice moyen de sensibilité (selon la méthode de hiérarchisation du CSRPN) : 3.6 /4 Habitat à aire de répartition restreinte, à amplitude écologique très étroite, typiquement ponctuel, rare en Europe avec peu de localités connues, disparu d'une grande partie de leur aire d'origine.	
Responsabilité vis-à-vis de l'habitat	Responsabilité régionale : Forte	Note finale : 12/14 Enjeu Exceptionnel
ETAT DE CONSERVATION DE L'HABITAT SUR LE SITE		
Surface de l'habitat : 199 ha Etat de conservation favorable Etat à privilégier : état typique de l'habitat avec un complexe actif de butte à sphaignes et de gouilles.		
Evolution naturelle observée	L'habitat est sensible à toute perturbation du régime hydrologique. En cas d'assèchement, il évolue vers l'habitat de tourbière dégradé. En l'absence de perturbation, l'habitat peut évoluer vers la tourbière boisée.	
Principales atteintes relevées	Drainage, captage pour alimentation en eau potable, écobuage, girobroyage, reboisement, piétinement.	
MESURES DE CONSERVATION ENVISAGEES		
Conserver un fonctionnement hydrique optimal (proscrire le drainage, captage, pompage...)		
Proscrire : boisement, mise en culture, remblaiement, girobroyage.		
Limiter la colonisation par les résineux allochtones (coupe sélective)		
Gestion de la charge pastorale : gestion extensive des milieux voire gestion passive		
Restauration des tourbières les plus dégradées		

Bibliographie :

Bensettiti F., Gaudillat V. & Haury J. (coord.), 2002. Cahier d'habitats Natura 2000 – Habitats humides. Tome 3. La Documentation française, Paris. 457 p.

Argagnon O., 2012. Catalogue des habitats présents en Languedoc-Roussillon selon la typologie Eur 27, exceptés les habitats marins – Mise à jour. CBN Méditerranéen de Porquerolles – Antenne Languedoc-Roussillon.

TOURBIERES HAUTES DEGRADEES ENCORE SUSCEPTIBLES DE REGENERATION NATURELLE		
Code Natura 2000	7120	
Codification CORINE	51.2	
Statut de l'habitat : intérêt communautaire		Surface de l'habitat sur le site : 8.6 ha Représentativité sur le site (% de la surface du SIC) : 0.09 %
DESCRIPTION GENERALE – EXIGENCES ECOLOGIQUES		
<p>Description de la formation végétale, espèces végétales caractéristiques : Tourbières hautes qui ont subi des perturbations (généralement anthropiques) dans l'hydrologie naturelle de la masse de tourbe, conduisant à l'assèchement de leur surface et/ou au changement ou perte d'espèces. Les espèces végétales des tourbières hautes sont toujours présentes mais en moindre abondance, au profit d'espèces témoins d'un assèchement (<i>Molinia caerulea</i>, <i>Nardus stricta</i>,...).</p> <p>Espèces caractéristiques relevées : les espèces végétales sont identiques à celles des tourbières hautes actives (diverses Sphaignes <i>Sphagnum spp.</i>, Laïche pauvre en fleurs <i>Carex pauciflora</i>, Canneberge <i>Vaccinium microcarpum</i> et <i>Vaccinium oxycoccos</i>, Linaigrette à feuilles engainantes <i>Eriophorum vaginatum</i>, Rossolis à feuilles rondes <i>Drosera rotundifolia</i>, Polytric sp. <i>Polytrichum sp.</i>, Laïche des boubiers <i>Carex limosa</i>, Bouleau nain - <i>Betula nana</i>, Saule des lapons <i>Salix lapponum</i>), mais dans des proportions différentes. Des espèces témoins des fluctuations des niveaux d'eau ou d'un certain assèchement se développent : Molinie (<i>Molinia caerulea</i>), Nard (<i>Nardus stricta</i>), diverses graminées.</p> <p>Exigences écologiques rencontrées sur le site : replat et versant, cuvette et dépression, replat à proximité de sources ; pas de préférendum en terme d'exposition.</p>		
CARACTERISTIQUES DE L'HABITAT SUR LE SITE		
<p>Habitats élémentaires rencontrés 7120-1 Végétation dégradée des tourbières hautes actives, susceptibles de restauration</p> <p>Habitats de contact, habitats fréquents en mosaïque : différents types de tourbières plus ou moins dégradées, landes à Genêt, pairies à Nard, hêtraies...</p> <p>Alliance : <i>Sphagnion magellanicum</i></p>		
REPARTITION GEOGRAPHIQUE, LOCALISATION SUR LE SITE		
France, Languedoc-Roussillon et Lozère	Habitat présent dans une grande partie de la France avec des concentrations dans les régions de moyennes montagnes ou à l'étage intermédiaire des hautes montagnes. Lozère : Margeride, Cévennes (Mont-Lozère) et Aubrac dans une moindre mesure.	
Sur le site	Habitat ponctuel réparti sur la totalité du site.	

INTERET PATRIMONIAL DE L'HABITAT		
Espèces floristiques	Espèces protégées	
	Autres espèces rares ou endémiques	
Espèces faunistiques liées à l'habitat	Espèces de l'annexe II de la directive « habitats »	Damier de la succise. Loutre : si présence d'amphibiens, zone de chasse Chiroptères (zones de chasse)
	Espèces de l'annexe I de la directive « oiseaux »	Territoire de chasse des grands rapaces
	Autres espèces protégées à signaler	Lézard vivipare, Grenouille rousse
Niveau régional de sensibilité	Indice moyen de sensibilité (selon la méthode de hiérarchisation du CSRPN) : 3.6 /4 Habitat limité à une seule région biogéographique, à amplitude écologique très étroite, typiquement ponctuel, rare en Europe avec peu de localités connues, à localités ou surfaces en forte régression.	
Responsabilité vis-à-vis de l'habitat	Responsabilité régionale : Modérée Enjeu modéré	Note finale : 6/14
ETAT DE CONSERVATION DE L'HABITAT SUR LE SITE		
<p>Surface de l'habitat : 8.6 ha</p> <p>Etat de conservation défavorable inadéquat</p> <p>États à privilégier : cf 7110 (cet habitat en étant un état dégradé)</p>		
Evolution naturelle observée	L'assèchement combiné à une faible pression de pâturage peut conduire à la colonisation par les ligneux et la fermeture progressive du milieu. Une restauration des conditions hydrologiques associée à des actions de creusement/étrepape peut conduire au retour vers un habitat de tourbière de transition ou de tourbière haute active.	
Principales atteintes relevées	Drainage, colonisation ligneuse	
MESURES DE CONSERVATION ENVISAGEES		
Conserver un fonctionnement hydrique optimal (proscrire le drainage, captage, pompage...)		
Proscrire : coupe des ligneux autochtones, mise en culture, remblaiement, gyrobroyage.		
Limiter la colonisation par les résineux allochtones (coupe sélective)		
Gestion de la charge pastorale : gestion extensive des milieux voire gestion passive		
Restauration des zones les plus dégradées		

Bibliographie :

Bensettiti F., Gaudillat V. & Haury J. (coord.), 2002. Cahier d'habitats Natura 2000 – Habitats humides. Tome 3. La Documentation française, Paris. 457 p.

Argagnon O., 2012. Catalogue des habitats présents en Languedoc-Roussillon selon la typologie Eur 27, exceptés les habitats marins – Mise à jour. CBN Méditerranéen de Porquerolles – Antenne Languedoc-Roussillon.

TOURBIERES DE TRANSITION ET TREMBLANTS		
Code Natura 2000	7140	
Codification CORINE	54.5	
Statut de l'habitat : intérêt communautaire		Surface de l'habitat sur le site : 29.5 ha Représentativité sur le site (% de la surface du SIC) : 0.31%
DESCRIPTION GENERALE – EXIGENCES ECOLOGIQUES		
<p>Description de la formation végétale, espèces végétales caractéristiques : Formations turfigènes, se développant à la surface d'étendues d'eau oligotrophes à mésotrophes, intermédiaires entre les communautés soligènes et ombrogènes. Elles présentent une grande diversité de communautés végétales.</p> <p>Espèces caractéristiques relevées : Laïche des bourniers - <i>Carex limosa</i>, Prêle des marais - <i>Equisetum limosum</i>, Trèfle d'eau - <i>Menyanthes trifoliata</i>, Laïche à bec - <i>Carex rostrata</i>, Sphaignes - <i>Sphagnum spp.</i>, Potentille des marais - <i>Potentilla palustris</i>.</p> <p>Exigences écologiques rencontrées sur le site : replat et versant, cuvette et dépression, replat à proximité de sources ; pas de préférendum en terme d'exposition.</p>		
CARACTERISTIQUES DE L'HABITAT SUR LE SITE		
<p>Habitats élémentaires rencontrés 7140-1 Tourbières de transition et tremblants Toutes les tourbières se retrouvent sur le site en mosaïque avec des habitats de zones humides.</p> <p>Habitats de contact, habitats fréquents en mosaïque : Autres habitats tourbeux, zones humides, prairies à Nard...</p> <p>Alliance : <i>Caricion lasiocarpae</i></p>		
REPARTITION GEOGRAPHIQUE, LOCALISATION SUR LE SITE		
France, Languedoc-Roussillon et Lozère	Habitat ayant une large répartition mais qui trouve son optimum dans les stations de moyenne montagne (Jura, Vosges, Alpes du nord, massif Central Pyrénées, Corse).	
Sur le site	L'habitat est présent sur l'intégralité du site, exception faite des zones les plus cultivées au Sud-Est.	

INTERET PATRIMONIAL DE L'HABITAT		
Espèces floristiques	Espèces protégées	<i>Drosera rotundifolia, Carex limosa</i>
	Autres espèces rares ou endémiques	
Espèces faunistiques liées à l'habitat	Espèces de l'annexe II de la directive « habitats »	Hypne brillante Loutre d'Europe et chiroptères (territoire de chasse)
	Espèces de l'annexe I de la directive « oiseaux »	Territoire de chasse des grands rapaces
	Autres espèces protégées à signaler	Lézard vivipare, Grenouille rousse
Niveau régional de sensibilité	Indice moyen de sensibilité (selon la méthode de hiérarchisation du CSRPN) : 3.4 /4	
Responsabilité vis-à-vis de l'habitat	Responsabilité régionale : Modérée Enjeu très fort	Note finale : 10/14
ETAT DE CONSERVATION DE L'HABITAT SUR LE SITE		
<p>Surface de l'habitat : 29.5 ha</p> <p>Etat de conservation favorable</p> <p>Etat à privilégier : Privilégier, lorsque cela est possible, les successions végétales en favorisant l'expression de différents stades dynamiques (depuis les stades aquatiques jusqu'aux buttes de Sphaignes ombrotrophes). Il n'y a pas de stade à privilégier a priori, mais on cherchera, dès que cela est possible, à préférer les gradients à la fois d'humidité, d'acidité et de niveau trophique.</p>		
Evolution naturelle observée	Ces formations peuvent évoluer plus ou moins lentement vers les tourbières hautes.	
Principales atteintes relevées	Drainage, captage pour alimentation en eau potable	
MESURES DE CONSERVATION ENVISAGEES		
Conserver un fonctionnement hydrique optimal (proscrire le drainage, captage, pompage...)		
Proscrire : boisement, mise en culture, remblaiement, gyrobroyage.		
Limiter la colonisation par les résineux allochtones (coupe sélective)		
Gestion de la charge pastorale : gestion extensive des milieux voire gestion passive		
Restauration des tourbières les plus dégradées		

Bibliographie :

Bensettiti F., Gaudillat V. & Haury J. (coord.), 2002. Cahier d'habitats Natura 2000 – Habitats humides. Tome 3. La Documentation française, Paris. 457 p.

Argagnon O., 2012. Catalogue des habitats présents en Languedoc-Roussillon selon la typologie Eur 27, exceptés les habitats marins – Mise à jour. CBN Méditerranéen de Porquerolles – Antenne Languedoc-Roussillon.

TOURBIERES BOISEES		
Code Natura 2000	91D0	
Codification CORINE	41.12	
Statut de l'habitat : intérêt communautaire prioritaire		Surface de l'habitat sur le site : 20.7 ha Représentativité sur le site (% de la surface du SIC) : 0.22%
DESCRIPTION GENERALE – EXIGENCES ECOLOGIQUES		
<p>Description de la formation végétale, espèces végétales caractéristiques : Forêts de feuillus et de conifères sur substrat tourbeux humide à mouillé, dont le niveau de la nappe phréatique est en permanence élevé ou supérieur au niveau environnant. L'eau est toujours très pauvre en éléments nutritifs. Ce milieu ne doit pas être confondu avec les tourbières hautes fortement colonisées par les arbres et nécessitant des travaux de réouverture.</p> <p>91D0-1.2 : forêts claires de Bouleau pubescent avec la strate arbustive composée de saule à oreillettes et de Bourdaine. Strate muscinale très développée (Sphaigne).</p> <p>91D0-2 : Dominé par le Pin sylvestre, avec quelques Bouleaux pubescents et Sorbiers des oiseleurs. La strate herbacée est dominée par les Myrtilles et avec un fort recouvrement en Sphaigne</p>		
CARACTERISTIQUES DE L'HABITAT SUR LE SITE		
<p>Habitats élémentaires rencontrés 91D0-1.2 Boulaies pubescentes tourbeuses de montagne 91D0-2 Pineraies tourbeuses à Pin sylvestre</p> <p>Habitats de contact, habitats fréquents en mosaïque : tourbières hautes actives, tourbières de transitions, divers types forestiers</p> <p>Alliance :</p>		
REPARTITION GEOGRAPHIQUE, LOCALISATION SUR LE SITE		
France, Languedoc-Roussillon et Lozère	Etage montagnard (Massif-central, Pyrénées...)	
Sur le site	Habitat ponctuel, localisé à certaines têtes de bassin versant réparties sur l'ensemble du site.	

INTERET PATRIMONIAL DE L'HABITAT		
Espèces floristiques	Espèces protégées	
	Autres espèces rares ou endémiques	
Espèces faunistiques liées à l'habitat	Espèces de l'annexe II de la directive « habitats »	Orthotric de Roger Loutre d'Europe et chiroptères (territoire de chasse)
	Espèces de l'annexe I de la directive « oiseaux »	
	Autres espèces protégées à signaler	
Niveau régional de sensibilité	91D0-1.2 Indice moyen de sensibilité (selon la méthode de hiérarchisation du CSRPN) : 3.4/4 91D0-2 Indice moyen de sensibilité (selon la méthode de hiérarchisation du CSRPN) : 3.4/4	
Responsabilité vis-à-vis de l'habitat	Responsabilité régionale : Modérée Enjeu très fort	Note finale : 10/14
ETAT DE CONSERVATION DE L'HABITAT SUR LE SITE		
<p>Surface de l'habitat : 20.7 ha</p> <p>Etat de conservation favorable</p> <p>Etats à privilégier : Peuplements matures plus ou moins denses. Peuplements intermédiaires. Peuplements clairs, assez jeunes.</p>		
Evolution naturelle observée	Habitat stable en l'absence de perturbation du régime hydrologique.	
Principales atteintes relevées	Coupe forestière, piétinement	
MESURES DE CONSERVATION ENVISAGEES		
Conserver un fonctionnement hydrique optimal (proscrire le drainage, captage, pompage...)		
Proscrire : coupe des ligneux autochtones, mise en culture, remblaiement, gyrobroyage.		
Limiter la colonisation par les résineux allochtones (coupe sélective)		
Gestion de la charge pastorale : gestion extensive des milieux voire gestion passive		
Restauration des zones les plus dégradées		

Bibliographie :

Bensettiti F., Gaudillat V. & Haury J. (coord.), 2002. Cahier d'habitats Natura 2000 – Habitats humides. Tome 3. La Documentation française, Paris. 457 p.

Argagnon O., 2012. Catalogue des habitats présents en Languedoc-Roussillon selon la typologie Eur 27, exceptés les habitats marins – Mise à jour. CBN Méditerranéen de Porquerolles – Antenne Languedoc-Roussillon.

HÊTRAIE ATLANTIQUE ACIDIPHILE A SOUS-BOIS A HOUX ET PARFOIS IF

Code Natura 2000

9120

Codification CORINE

41.12



Statut de l'habitat : intérêt communautaire

Surface de l'habitat sur le site : 1767 ha

Représentativité sur le site (% de la surface du SIC) : 18.8%

DESCRIPTION GENERALE – EXIGENCES ECOLOGIQUES

Description de la formation végétale, espèces végétales caractéristiques :

Hêtraies et chênaies-hêtraies : strate arborescente dominée par le Chêne sessile ou le Hêtre, en mélange avec le Châtaignier ou le Sapin. Présence possible de Houx, de Noisetier, de Genêt à balai, et d'une flore bien présente mais généralement banale.

Hêtraies- sapinières : strate arborescente dominée par le Hêtre, le Sapin, accompagnée de l'Alisier blanc, du Sorbier des oiseleurs, de l'Erable sycomore ou du Bouleau verruqueux. La strate arbustive accueille le Houx, le Sureau à grappe, le Camérisier,... La strate herbacée est peu développée.

Espèces caractéristiques relevées :

9120-3 : Myrtille (*Vaccinium myrtillus*), Canche flexueuse (*Deschampsia flexuosa*), Sénéçon de Fuchs (*Senecio fuchsii*), Prénanthe pourpre (*Préanthes purpurea*), Stellaire hollostée (*Stellaria holostea*).

9220-4 : Luzule des neiges (*Luzula nivea*), Mélampyre des près (*Melampyrum pratense*), Prénanthe pourpre (*Préanthes purpurea*), Blechné en épi (*Blechnum spicant*), Myrtille (*Vaccinium myrtillus*).

CARACTERISTIQUES DE L'HABITAT SUR LE SITE

Habitats élémentaires rencontrés 9120-3 Hêtraie acidiphiles montagnardes à Houx (22.1% du site)
9120-4 Hêtraie-sapinière acidiphiles à Houx et luzule des neiges (10.3% du site)

Le sylvo-faciès de hêtraie est beaucoup plus répandu que celui de Hêtraie-sapinière sur le site. Les hêtres sont rarement de diamètre très important et les traces de gestion sont fréquentes.

Habitats de contact, habitats fréquents en mosaïque :

Alliance : *Luzulo-Fagion*

REPARTITION GEOGRAPHIQUE, LOCALISATION SUR LE SITE

**France, Languedoc-
Roussillon et Lozère**

Etage montagnard inférieur, moyen et supérieur des montagnes (Massif-central, Morvan, Pyrénées)

Sur le site

Habitat relativement bien présent sur le site. Un peu moins présent dans la partie Sud où la plantation de résineux allochtone est plus importante.

INTERET PATRIMONIAL DE L'HABITAT		
Espèces floristiques	Espèces protégées	
	Autres espèces rares ou endémiques	
Espèces faunistiques liées à l'habitat	Espèces de l'annexe II de la directive « habitats »	Orthotric de Roger Chiroptères et notamment la Barbastelle Rosalie alpine, Lucane cerf-volant: répartition et milieux à étudier
	Espèces de l'annexe I de la directive « oiseaux »	Pic noir, Chouette de Tengmalm (> 800m) Nidification de rapaces : Autour des Palombes (annexe 2), Bondrée apivore.
	Autres espèces protégées à signaler	
Niveau régional de sensibilité	9120-3 Indice moyen de sensibilité (selon la méthode de hiérarchisation du CSRPN) : 2 /4 9120-4 Indice moyen de sensibilité (selon la méthode de hiérarchisation du CSRPN) : 2/4	
Responsabilité vis-à-vis de l'habitat	Responsabilité régionale : Modérée Enjeu fort	Note finale : 8/14
ETAT DE CONSERVATION DE L'HABITAT SUR LE SITE		
Surface de l'habitat : 1767 ha		
Etat de conservation défavorable inadéquat		
Etats à privilégier : Hêtraie ou Sapinière-hêtraie en futaie irrégulière mélangée. Hêtraies de substitution, régulières ou irrégulières. Présence de gros bois et de bois mort.		
Evolution naturelle observée	Habitat stable car correspondant au climax de la végétation sur le site. La gestion (coupes, prélèvements) est défavorable au sapin et conduit au sylvo-faciès de hêtraie pure.	
Principales atteintes relevées	Faible présence de très gros bois et de bois mort ; Enrésinement à l'échelle du site	
MESURES DE CONSERVATION ENVISAGEES		
Eviter les plantations d'essences allochtones		
Favoriser la régénération naturelle des peuplements et l'hétérogénéité des structures		
Conserver des arbres morts		
Elimination des essences allochtones		

Bibliographie :

Bensettiti F., Rameau J.-C. & Chevallier H. - MATE / MAP / MNHN, 2001. Cahier d'habitats Natura 2000 – Habitats forestiers. Tome 1. La Documentation française, Paris. 399 p.

Argagnon O., 2012. Catalogue des habitats présents en Languedoc-Roussillon selon la typologie Eur 27, exceptés les habitats marins – Mise à jour. CBN Méditerranéen de Porquerolles – Antenne Languedoc-Roussillon.

FORETS ALLUVIALES A AULNE GLUTINEUX ET FRENE COMMUN		 <p>©Rural Concept</p>
Code Natura 2000	91E0	
Codification CORINE	44.3	
Statut de l'habitat : intérêt communautaire prioritaire		Surface de l'habitat sur le site : 2.4 ha Représentativité sur le site (% de la surface du SIC) : 0.03 %, 2170 ml
DESCRIPTION GENERALE – EXIGENCES ECOLOGIQUES		
<p>Description de la formation végétale, espèces végétales caractéristiques : Forêt riveraine dominée par l'Aulne glutineux (<i>Alnus glutinosa</i>) ou le Frêne (<i>Fraxinus excelsior</i>)</p> <p>Espèces caractéristiques relevées : Aulne glutineux (<i>Alnus glutinosa</i>), Frêne commun (<i>Fraxinus excelsior</i>), Renoncule à feuilles d'Aconit (<i>Ranunculus aconitifolius</i>), Lysimaque des bois (<i>Lysimachia nemorum</i>), Géranium herbe à robert (<i>Geranium robertianum</i>)</p>		
CARACTERISTIQUES DE L'HABITAT SUR LE SITE		
<p>Habitats élémentaires rencontrés : 91E0-6 Aulnaie-Frênaies de rivières à eaux rapides à Stellaire des bois sur alluvions siliceuses</p> <p>Habitats de contact, habitats fréquents en mosaïque : Mégaphorbiaie, Prairies de fauche, Hêtraies</p> <p>Alliance : <i>Alnion incanae</i></p>		
REPARTITION GEOGRAPHIQUE, LOCALISATION SUR LE SITE		
France, Languedoc-Roussillon et Lozère	Vosges, Morvan, Massif Central, Ardennes.	
Sur le site	Habitat présent dans la zone nord du site N2000 le long des ruisseaux serpentant dans des milieux ouverts (pâturages, prairies de fauches...)	
INTERET PATRIMONIAL DE L'HABITAT		
Espèces floristiques	Espèces protégées	
	Autres espèces rares ou endémiques	
Espèces faunistiques liées à l'habitat	Espèces de l'annexe II de la directive « habitats »	Orthotric de Roger Loutre d'Europe Ecrevisse à pieds blancs : caches Chiroptères : linéaires (déplacements) Rosalie des Alpes, Lucane cerf-volant
	Espèces de l'annexe I de la directive « oiseaux »	
	Autres espèces protégées à signaler	

Niveau régional de sensibilité	Indice moyen de sensibilité (selon la méthode de hiérarchisation du CSRPN) : 3 /4	
Responsabilité vis-à-vis de l'habitat	Responsabilité régionale : Modérée Enjeu fort	Note finale : 7/14
ETAT DE CONSERVATION DE L'HABITAT SUR LE SITE		
<p>Surface de l'habitat : 2.4 ha</p> <p>Etat de conservation défavorable mauvais</p> <p>États à privilégier : Aulnaies-frênaies spatialement bien développées en futaies régulières ou irrégulières. Liseré résiduel avec Aulne glutineux, Frêne commun en futaie irrégulière.</p>		
Evolution naturelle observée	Stable, maintenu par le régime hydrologique. Plusieurs ripisylves de saules arbustifs ont été observées sur le site et pourraient avec le temps évoluer vers cet habitat par une colonisation par l'Aulne glutineux	
Principales atteintes relevées	Habitat en limite altitudinale de répartition, défavorisé par la fauche et le pâturage des berges	
MESURES DE CONSERVATION ENVISAGEES		
Maintient les arbres présents (pas de coupe à blanc, renouvellement des arbres)		
Favoriser la gestion naturelle		

Bibliographie :

Bensettiti F., Rameau J.-C. & Chevallier H. - MATE / MAP / MNHN, 2001. Cahier d'habitats Natura 2000 – Habitats forestiers. Tome 1. La Documentation française, Paris. 399 p.

Argagnon O., 2012. Catalogue des habitats présents en Languedoc-Roussillon selon la typologie Eur 27, exceptés les habitats marins – Mise à jour. CBN Méditerranéen de Porquerolles – Antenne Languedoc-Roussillon.

MEGAPHORBIAIES HYDROPHILES D'OURLETS PLANITAIRES ET DES ETAGES MONTAGNARDS A ALPIN		 © Rural Concept
Code Natura 2000	6430	
Codification CORINE	37.81	
Statut de l'habitat : intérêt communautaire		Surface de l'habitat sur le site : 1.7 ha Représentativité sur le site (% de la surface du SIC) : 0.02 %, 960 ml
DESCRIPTION GENERALE – EXIGENCES ECOLOGIQUES		
<p>Description de la formation végétale, espèces végétales caractéristiques : Communautés des bords boisés ombragés et des ourlets des cours d'eau. Formations mésohygrophiles, luxuriantes à grandes herbes atteignant 1 m ou plus, sur sols profonds, des dépressions humides et des ruisseaux. Cet habitat se développe préférentiellement sous un léger couvert forestier, en situation fraîche et de demi-ombre le long des ruisseaux bien oxygénés. Si certaines conditions sont réunies, il peut s'affranchir d'un couvert boisé dès le montagnard supérieur. Cantonnées à des cordons étroits le long des cours d'eau, plutôt dans leur partie aval sur le site. Elles sont structurées principalement par la Reine des prés (<i>Filipendula ulmaria</i>) et l'Angélique des bois (<i>Angelica sylvestris</i>).</p> <p>Espèces caractéristiques relevées : Reine de prés (<i>Filipendula ulmaria</i>), Angélique des bois (<i>Angelica sylvestris</i>), Renouée bistorte (<i>Bistorta officinalis</i>), Canche cespiteuse (<i>Deschampsia cespitosa</i>).</p>		
CARACTERISTIQUES DE L'HABITAT SUR LE SITE		
<p>Habitats élémentaires rencontrés 6430-2 Mégaphorbiaies mésotrophes montagnardes</p> <p>Habitats de contact, habitats fréquents en mosaïque :</p> <p>Alliance : <i>Filipendulo ulmariae – Cirsion rivularis</i></p>		
REPARTITION GEOGRAPHIQUE, LOCALISATION SUR LE SITE		
France, Languedoc-Roussillon et Lozère	Alpes, Jura, Vosges et Massif Central.	
Sur le site	Habitat essentiellement présent de manière ponctuelle le long des cours d'eau serpentant dans les milieux ouverts.	

INTERET PATRIMONIAL DE L'HABITAT		
Espèces floristiques	Espèces protégées	
	Autres espèces rares ou endémiques	
Espèces faunistiques liées à l'habitat	Espèces de l'annexe II de la directive « habitats »	Territoire de chasse des Chiroptères Pas d'espèce spécifique (habitat ponctuel). L'habitat participe au complexe des milieux liés aux cours d'eau, auxquels sont inféodées plusieurs espèces de la directive : Ecrevisse à pieds blancs, Loutre
	Espèces de l'annexe I de la directive « oiseaux »	
	Autres espèces protégées à signaler	
Niveau régional de sensibilité	Indice moyen de sensibilité (selon la méthode de hiérarchisation du CSRPN) : 2.2/4 Habitat limité à une seule région biogéographique, à amplitude écologique restreinte, typiquement linéaire, moyennement fréquent en Europe, à localités ou surfaces en régression lente	
Responsabilité vis-à-vis de l'habitat	Responsabilité régionale : Modérée	Note finale : 6/14 Enjeu modéré
ETAT DE CONSERVATION DE L'HABITAT SUR LE SITE		
<p>Surface de l'habitat : 1.7 ha, ponctuel</p> <p>Etat de conservation défavorable inadéquat</p> <p>Etats à privilégier : Mégaphorbiaies spatiales et mégaphorbiaies linéaires localisées du fait du passage à des prairies.</p>		
Evolution naturelle observée	La mise en défens (du pâturage et de la fauche) le long du cours d'eau favorise le développement et le maintien de cet habitat, son arrêt tend au contraire à le faire régresser.	
Principales atteintes relevées	Habitat en limite altitudinale de répartition, défavorisé par la fauche et le pâturage des berges	
MESURES DE CONSERVATION ENVISAGEES		
Eviter le pâturage et la fauche		
Eviter la fermeture du milieu		

Bibliographie :

Bensettiti F., Gaudillat V. & Haury J. (coord.), 2002. Cahier d'habitats Natura 2000 – Habitats humides. Tome 3. La Documentation française, Paris. 457 p.

Argagnon O., 2012. Catalogue des habitats présents en Languedoc-Roussillon selon la typologie Eur 27, exceptés les habitats marins – Mise à jour. CBN Méditerranéen de Porquerolles – Antenne Languedoc-Roussillon.

RIVIERES DES ETAGES PLANITAIRES A MONTAGNARD AVEC VEGETATION DU <i>RANUNCULION FLUITANTIS</i> ET DU <i>CALLITRICO-BATRACHION</i>		
Code Natura 2000	3260	
Codification CORINE	24.42	
Statut de l'habitat : intérêt communautaire		Surface de l'habitat sur le site : Non évaluée Représentativité sur le site (% de la surface du SIC) : 2 à 10%
DESCRIPTION GENERALE – EXIGENCES ECOLOGIQUES		
<p>Description de la formation végétale, espèces végétales caractéristiques Végétation d'eaux courantes acides, plus rare en dessous de 500m d'altitude, formant un herbier dense et localisé.</p> <p>Espèces caractéristiques relevées Callitriche à crochets (<i>Callitriche hamulata</i>), Myriophylle à feuilles alternes (<i>Myriophyllum alterniflorum</i>).</p> <p>Exigences écologiques rencontrées sur le site : Habitat présent dans les petits cours d'eau courants permanents qui serpentent à travers les zones humides du site, sous forme d'herbiers denses et monospécifiques.</p>		
CARACTERISTIQUES DE L'HABITAT SUR LE SITE		
<p>Habitats élémentaires rencontrés 3260-1 Rivières (à Renoncules) oligotrophes acides</p> <p>Habitats de contact, habitats fréquents en mosaïque : zones humides, mégaphorbiaies</p>		
REPARTITION GEOGRAPHIQUE, LOCALISATION SUR LE SITE		
France, Languedoc-Roussillon et Lozère	Habitat présent dans les massifs cristallins français (Vosges du nord, Nord Lozère, Massif central, Pyrénées-Atlantiques, Massif armoricain, vallée du Cher, Sologne)	
Sur le site	Observations ponctuelles sur le site. L'habitat n'a cependant pas été spécifiquement recherché.	

INTERET PATRIMONIAL DE L'HABITAT		
Espèces floristiques	Espèces protégées	
	Autres espèces rares ou endémiques	
Espèces faunistiques liées à l'habitat	Espèces de l'annexe II de la directive « habitats »	Agrion de Mercure, Ecrevisse à pattes blanches
	Espèces de l'annexe I de la directive « oiseaux »	
	Autres espèces protégées à signaler	
Niveau régional de sensibilité	Indice moyen de sensibilité (selon la méthode de hiérarchisation du CSRPN) : 2.2/4	
Responsabilité vis-à-vis de l'habitat	Responsabilité régionale : faible	Enjeu Modéré
Note finale : non évalué		
ETAT DE CONSERVATION DE L'HABITAT SUR LE SITE		
<p>Surface de l'habitat : Non évalué</p> <p>Etat de conservation non évalué dû à la faible surface de l'habitat sur le site.</p> <p>Etat à privilégier : dans ce type de secteur (amont et aux eaux bien éclairées), privilégier un groupement à Potamot à feuilles de renouée, avec maintien d'un écoulement sensible, avec ou sans les espèces fontinales oligotrophes.</p>		
Evolution naturelle observée	Groupements pionniers assez stables maintenus par le régime hydrologique.	
Principales atteintes relevées	Risque (non observé) lié aux activités humaines (entretien du milieu pour l'agriculture, eutrophisation)	
MESURES DE CONSERVATION ENVISAGEES		
Conserver un fonctionnement hydrique optimal (proscrire le drainage, captage, pompage...)		
Limiter voire proscrire la fertilisation		

Bibliographie :

Bensettiti F., Gaudillat V. & Haury J. (coord.), 2002. Cahier d'habitats Natura 2000 – Habitats humides. Tome 3. La Documentation française, Paris. 457 p.

Argagnon O., 2012. Catalogue des habitats présents en Languedoc-Roussillon selon la typologie Eur 27, exceptés les habitats marins – Mise à jour. CBN Méditerranéen de Porquerolles – Antenne Languedoc-Roussillon.

PRAIRIES A MOLINIE SUR SOLS CALCAIRES, TOURBEUX OU ARGILO-LIMONEUX (<i>MOLINION CAERULEA</i>)		 <p>©Rural Concept</p>
Code Natura 2000	6410	
Codification CORINE	37.31	
Statut de l'habitat : intérêt communautaire		Surface de l'habitat sur le site : 17.9 ha Représentativité sur le site (% de la surface du SIC) : 0.19 %
DESCRIPTION GENERALE – EXIGENCES ECOLOGIQUES		
<p>Description de la formation végétale, espèces végétales caractéristiques : Prairies humides oligotrophes sur sols tourbeux à para-tourbeux. Elles sont principalement dominées par le Jonc acutiflore (<i>Juncus acutifloris</i>), parfois accompagné de la Molinie bleue (<i>Molinia caerulea</i>) en plus ou moins forte abondance. Les espèces de bas-marais y sont également fréquentes.</p> <p>Espèces caractéristiques relevées : Molinie bleue (<i>Molinia caerulea</i>), Jonc acutiflore (<i>Juncus acutiflorus</i>), Succise des prés (<i>Succisa pratensis</i>), Carvi verticillé (<i>Carum verticillatum</i>), Selin des Pyrénées (<i>Epikeros pyrenaicus</i>), Laïche étoilée (<i>Carex echinata</i>), <i>Carex panicea</i>, Epilobe des marais (<i>Epilobium palustre</i>), Laïche noire (<i>Carex nigra</i>), Gentiane pneumonanthe (<i>Gentiana pneumonanthe</i>)</p>		
CARACTERISTIQUES DE L'HABITAT SUR LE SITE		
<p>Habitats élémentaires rencontrés 6410-11 Prés humides subatlantiques à précontinentaux, montagnards du Massif central et des Pyrénées</p> <p>L'habitat couvre parfois des surfaces notables mais est également très souvent présent en mosaïque assez fine avec les végétations de tourbières et/ou avec les prairies humides mésotrophes à eutrophes. Il est probablement sous-estimé sur le site.</p> <p>Habitats de contact, habitats fréquents en mosaïque :</p> <p>Alliance : <i>Molinion caeruleae</i>, <i>Juncion acutiflori</i>.</p>		
REPARTITION GEOGRAPHIQUE, LOCALISATION SUR LE SITE		
France, Languedoc-Roussillon et Lozère	Habitat présent un peu partout en France. Lozère : Margeride, Aubrac, Cévennes	
Sur le site	Cet habitat est essentiellement présent dans la partie Nord du site. Seulement deux zones sont présentes dans la partie Sud/Sud-Est. Cependant, présent en mosaïque avec d'autres habitats dans les complexes humides, il est probablement sous-détecté.	

INTERET PATRIMONIAL DE L'HABITAT		
Espèces floristiques	Espèces protégées	
	Autres espèces rares ou endémiques	
Espèces faunistiques liées à l'habitat	Espèces de l'annexe II de la directive « habitats »	Damier de la Succise
	Espèces de l'annexe I de la directive « oiseaux »	Territoire de chasse des grands rapaces
	Autres espèces protégées à signaler	Lézard vivipare
Niveau régional de sensibilité	Indice moyen de sensibilité (selon la méthode de hiérarchisation du CSRPN) : 2.6 /4 Habitat limité à une seule région biogéographique, à amplitude écologique moyenne, typiquement développé en surface, rare en Europe avec peu de localités connues, à localités ou surfaces en forte régression.	
Responsabilité vis-à-vis de l'habitat	Responsabilité régionale : Modérée Enjeu modéré	Note finale : 6/14
ETAT DE CONSERVATION DE L'HABITAT SUR LE SITE		
Surface de l'habitat : 8.6 ha Etat de conservation favorable États à privilégier : Privilégier les formes primitives, c'est-à-dire dépourvues d'espèces prairiales banales.		
Evolution naturelle observée	L'habitat est sensible à toute perturbation du régime hydrologique. Une augmentation de l'intensité du pâturage peut le faire évoluer vers la prairie humide mésophile à eutrophile.	
Principales atteintes relevées	Il est possible qu'une partie des prairies humides mésotrophes à eutrophes du site provienne de cet habitat suite à dégradation par le pâturage.	
MESURES DE CONSERVATION ENVISAGEES		
Limiter la pression pastorale		
Favoriser une fauche et/ou un pâturage tardif		
Limiter la colonisation par les ligneux allochtones		

Bibliographie :

Bensettiti F., Gaudillat V. & Haury J. (coord.), 2002. Cahier d'habitats Natura 2000 – Habitats humides. Tome 3. La Documentation française, Paris. 457 p.

Argagnon O., 2012. Catalogue des habitats présents en Languedoc-Roussillon selon la typologie Eur 27, exceptés les habitats marins – Mise à jour. CBN Méditerranéen de Porquerolles – Antenne Languedoc-Roussillon.

PRAIRIES DE FAUCHE DE BASSE ALTITUDE		
Code Natura 2000	6510	
Codification CORINE	38.2	
Statut de l'habitat : intérêt communautaire		Surface de l'habitat sur le site : 36.6 ha Représentativité sur le site (% de la surface du SIC) : 0.39 %
DESCRIPTION GENERALE – EXIGENCES ECOLOGIQUES		
<p>Description de la formation végétale, espèces végétales caractéristiques : Ces prairies sont caractéristiques d'une gestion par la fauche et d'une fertilisation relativement élevée (en comparaison notamment avec les prairies de l'habitat suivant). Elles s'en distinguent d'ailleurs par la dominance de l'Avoine élevée (<i>Arrhenatherum elatius</i>). Elles sont assez peu représentées sur le site, où les prairies montagnardes sont plus présentes du fait de l'altitude et de la gestion plus extensive qui y est généralement corrélée.</p> <p>Espèces caractéristiques relevées : Avoine élevée (<i>Arrhenatherum elatius</i>), Dactyle aggloméré (<i>Dactylis glomerata</i>), Trisetum jaunâtre (<i>Trisetum flavescens</i>), Brome mou (<i>Bromus hordeaceus</i>), Pâturin commun (<i>Poa trivialis</i>), Cerfeuil doré (<i>Chaerophyllum aureum</i>), Pissenlit (<i>Taraxacum gr. officinale</i>), Salsifis des prés (<i>Tragopogon pratensis</i>), Trèfle des prés (<i>Trifolium pratense</i>).</p>		
CARACTERISTIQUES DE L'HABITAT SUR LE SITE		
<p>Habitats élémentaires rencontrés 6510-7 Prairies fauchées collinéennes à submontagnardes eutrophiles</p> <p>Habitats de contact, habitats fréquents en mosaïque : Prairies de fauche de montagne, Mégaphorbiaies, Aulnaies-Frênaies, Hêtraies</p> <p>Alliance : <i>Arrhenatherion eliatius</i></p>		
REPARTITION GEOGRAPHIQUE, LOCALISATION SUR LE SITE		
France, Languedoc-Roussillon et Lozère	Largement répandue en France dans les domaines continental et atlantique.	
Sur le site	Habitat présent dans deux secteurs du site : le premier au Nord et le second, composé de 3 prairies dans la zone Sud-Est.	

INTERET PATRIMONIAL DE L'HABITAT		
Espèces floristiques	Espèces protégées	
	Autres espèces rares ou endémiques	
Espèces faunistiques liées à l'habitat	Espèces de l'annexe II de la directive « habitats »	Territoire de chasse des Chiroptères
	Espèces de l'annexe I de la directive « oiseaux »	Territoire de chasse de rapaces : Circaète Jean-le-blanc, Busard Saint-Martin, Bondrée apivore, Engoulevent d'Europe Territoire de reproduction de passereaux : Pie-grièche écorcheur, Alouette lulu
	Autres espèces protégées à signaler	
Niveau régional de sensibilité	Indice moyen de sensibilité (selon la méthode de hiérarchisation du CSRPN) : 2.6 /4 Habitat à aire de répartition large, à amplitude écologique moyenne, typiquement développé en surface, moyennement fréquent en Europe, disparu d'une grande partie de son aire d'origine.	
Responsabilité vis-à-vis de l'habitat	Responsabilité régionale : Modérée Enjeu modéré	Note finale : 6/14
ETAT DE CONSERVATION DE L'HABITAT SUR LE SITE		
Surface de l'habitat : 36.6 ha		
Etat de conservation favorable		
État à privilégier : favoriser les prairies mésotrophes plus riches en dicotylédones		
Evolution naturelle observée	Le maintien de l'habitat repose sur le maintien de l'équilibre entre l'export par la fauche et la fertilisation raisonnée. Un export trop important par rapport à la fertilisation peut conduire ici à une évolution vers les prairies de fauche de montagne. A l'inverse, une fertilisation trop forte fera évoluer l'habitat vers la friche nitrophile. Enfin, le changement vers une gestion majoritairement par le pâturage conduira à la perte des espèces liées à la fauche et donc l'évolution vers une prairie de pâture.	
Principales atteintes relevées	Fertilisation trop élevée (appauvrissement de la diversité en dicotylédones), Fauche précoce	
MESURES DE CONSERVATION ENVISAGEES		
Pérenniser la pratique de la fauche		
Limiter la fertilisation		
Pérenniser une gestion par fauche puis pâturage		

Bibliographie :

Bensettiti F., Boulet V., Chavaudret-Laborie C. & Deniaud J. (coord.), 2005. Cahier d'habitats Natura 2000 – Habitats agropastoraux. Tome 4-2. La Documentation française, Paris. 487 p.

Argagnon O., 2012. Catalogue des habitats présents en Languedoc-Roussillon selon la typologie Eur 27, exceptés les habitats marins – Mise à jour. CBN Méditerranéen de Porquerolles – Antenne Languedoc-Roussillon.

PRAIRIE DE FAUCHE DE MONTAGNE		 <p>©Rural Concept</p>
Code Natura 2000	6520	
Codification CORINE	38.3	
Statut de l'habitat : intérêt communautaire		Surface de l'habitat sur le site : 188 ha Représentativité sur le site (% de la surface du SIC) : 2 %
DESCRIPTION GENERALE – EXIGENCES ECOLOGIQUES		
<p>Description de la formation végétale, espèces végétales caractéristiques : Prairies de l'étage montagnard, riches en espèces, caractéristiques d'une gestion par la fauche (et éventuellement le pâturage extensif) et peu de fertilisation. Bien représentées sur le site, elles sont cependant regroupées sur les secteurs à proximité des hameaux.</p> <p>Espèces caractéristiques relevées : Trisetè jaunâtre (<i>Trisetum flavescens</i>), Agrostide capillaire (<i>Agrostis capillaris</i>), Trèfle des prés (<i>Trifolium pratense</i>), Knautie d'Auvergne (<i>Knautia arvensis</i>), Fétuque rouge (<i>Festuca rubra</i>), Pensée jaune (<i>Viola lutea</i>), Renouée bistorte (<i>Polygonum bistorta</i>), Gentiane jaune (<i>Gentiana lutea</i>), Narcisse des poètes (<i>Narcissus poeticus</i>), Berce de Sibérie (<i>Heracleum sibiricum</i>), Cerfeuil des Alpes (<i>Meum athamanticum</i>).</p>		
CARACTERISTIQUES DE L'HABITAT SUR LE SITE		
<p>Habitats élémentaires rencontrés 6520-1 Prairies fauchées montagnardes subalpines du Massif central</p> <p>Habitats de contact, habitats fréquents en mosaïque : Prairies de fauche de basse altitude, Mégaphorbiaies, Aulnaies-Frênaies, Hêtraies</p>		
REPARTITION GEOGRAPHIQUE, LOCALISATION SUR LE SITE		
France, Languedoc-Roussillon et Lozère	Largement répandu autrefois dans les montagnes françaises, l'habitat est aujourd'hui en forte régression.	
Sur le site	Habitat essentiellement présent dans les zones les plus agricoles du site (parties Nord et Sud-Est).	

INTERET PATRIMONIAL DE L'HABITAT			
Espèces floristiques	Espèces protégées		
	Autres espèces rares ou endémiques		
Espèces faunistiques liées à l'habitat	Espèces de l'annexe II de la directive « habitats »	Territoire de chasse de chiroptères	
	Espèces de l'annexe I de la directive « oiseaux »	Territoire de chasse de rapaces : Circaète Jean-le-blanc, Busard Saint-Martin, Bondrée apivore, Engoulevent d'Europe Territoire de reproduction de passereaux : Pie-grièche écorcheur, Alouette lulu	
	Autres espèces protégées à signaler		
Niveau régional de sensibilité	Indice moyen de sensibilité (selon la méthode de hiérarchisation du CSRPN) : 2.2/4		
Responsabilité vis-à-vis de l'habitat	Responsabilité régionale : Modérée	Enjeu modéré	Note finale : 6/14
ETAT DE CONSERVATION DE L'HABITAT SUR LE SITE			
<p>Surface de l'habitat : 188 ha</p> <p>Etat de conservation favorable</p> <p>Etats à privilégier : Privilégier les formes mésotrophiques peu pâturées de l'habitat.</p>			
Evolution naturelle observée	Le maintien de l'habitat repose sur le maintien de l'équilibre entre l'export par la fauche et la fertilisation raisonnée. Un export trop important par rapport à la fertilisation peut conduire à un retour vers la pelouse dont ces prairies sont issues. A l'inverse, une fertilisation trop forte par rapport à l'export conduira dans un premier temps à une évolution vers les prairies de fauche eutrophes de l'habitat précédents. Enfin, le changement vers une gestion par un pâturage plus intensif conduira à la perte des espèces liées à la fauche et donc l'évolution vers une prairie de pâture.		
Principales atteintes relevées	Gestion par le pâturage plutôt que par la fauche (perte des espèces indicatrices du régime de fauche), Fauche précoce		
MESURES DE CONSERVATION ENVISAGEES			
Pérenniser la pratique de la fauche			
Limiter la fertilisation			
Adapter les dates de fauche afin de favoriser la biodiversité			

Bibliographie :

Bensettiti F., Boulet V., Chavaudret-Laborie C. & Deniaud J. (coord.), 2005. Cahier d'habitats Natura 2000 – Habitats agropastoraux. Tome 4-2. La Documentation française, Paris. 487 p.

Argagnon O., 2012. Catalogue des habitats présents en Languedoc-Roussillon selon la typologie Eur 27, exceptés les habitats marins – Mise à jour. CBN Méditerranéen de Porquerolles – Antenne Languedoc-Roussillon.

FORMATIONS HERBEUSES A NARD, RICHES EN ESPECES SUR SUBSTRATS SILICEUX DES ZONES MONTAGNARDES (ET DES ZONES SUBMONTAGNARDES DE L'EUROPE CONTINENTALE)		
Code Natura 2000	6230	
Codification CORINE	35.1	
Statut de l'habitat : intérêt communautaire prioritaire		Surface de l'habitat sur le site : 861 ha Représentativité sur le site (% de la surface du SIC) : 9.16 %
DESCRIPTION GENERALE – EXIGENCES ECOLOGIQUES		
<p>Description de la formation végétale, espèces végétales caractéristiques : Pelouses denses, sèches ou mésophiles, pauvres en éléments organiques, mais très riches au niveau floristique, se développant sur des sols acides.</p> <p>Espèces caractéristiques relevées Agrostide commun (<i>Agrostis capillaris</i>), Nard raide (<i>Nardus stricta</i>), Potentille dressée (<i>Potentilla erecta</i>), Véronique officinale (<i>Veronica officinalis</i>), Genêt sagitté (<i>Chamaespartium sagittale</i>, <i>Genista sagittalis</i>), Canche flexueuse (<i>Deschampsia flexuosa</i>), Flouve odorante (<i>Anthoxanthum odoratum</i>), Gaillet des rochers (<i>Galium saxatile</i>), Meum fausse athamanthe (<i>Meum athamanticum</i>)</p> <p>Exigences écologiques rencontrées sur le site : généralement situées sur la moitié supérieure des versants. Pas de préférendum en termes d'exposition.</p>		
CARACTERISTIQUES DE L'HABITAT SUR LE SITE		
<p>Habitats élémentaires rencontrés 6230-4 Pelouses acidiclives montagnardes du Massif central</p> <p>Habitats de contact, habitats de contact, habitats fréquents en mosaïque : landes à Callune (<i>Calluna vulgaris</i>), landes à Genêt purgatif (<i>Cytisus purgans</i>, <i>Cytisus oromediterraneus</i>), boisements spontanés de Pins sylvestres (<i>Pinus sylvestris</i>) et milieux humides.</p> <p>Alliance alliance du <i>Violion caninae</i></p>		
REPARTITION GEOGRAPHIQUE, LOCALISATION SUR LE SITE		
France, Languedoc- Roussillon et Lozère	France : Massifs montagneux (Vosges, Est, Alpes, Pyrénées, Massif Central) mais aussi dans le Nord. Lozère : habitat présent en Margeride, Aubrac, Cévennes.	
Sur le site	Habitat bien représenté sur l'ensemble du site Natura 2000	

INTERET PATRIMONIAL DE L'HABITAT		
Espèces floristiques	Espèces protégées	
	Autres espèces rares ou endémiques	
Espèces faunistiques liées à l'habitat	Espèces de l'annexe II de la directive « habitats »	Territoire de chasse de chiroptères
	Espèces de l'annexe I de la directive « oiseaux »	Territoire de chasse de rapaces : Circaète Jean-le-blanc, Busard Saint-Martin, Bondrée apivore, Engoulevent d'Europe Territoire de reproduction de passereaux : Pie-grièche écorcheur, Alouette lulu
	Autres espèces protégées à signaler	
Niveau régional de sensibilité	Indice moyen de sensibilité (selon la méthode de hiérarchisation du CSRPN) : 2.2/4	
Responsabilité vis-à-vis de l'habitat	Responsabilité régionale : modérée	Note finale : 5/14
ENJEU MODÉRÉ		
ETAT DE CONSERVATION DE L'HABITAT SUR LE SITE		
<p>Surface de l'habitat : 861 ha</p> <p>Etat de conservation favorable</p> <p>Etats à privilégier : Pelouses fauchées ou pâturées extensivement, très riche floristiquement, pour les variantes type et hygrophile.</p>		
Evolution naturelle observée	<p>Leur présence est liée au pastoralisme, en l'absence de pâturage les landes sèches gagnent ces surfaces. Un pâturage trop intensif conduit à l'appauvrissement spécifique de ces pelouses et une dominance quasi-exclusive du Nard (<i>Nardus stricta</i>). La fertilisation de ces pelouses en lien avec une gestion par la fauche peut conduire à une évolution vers les milieux de prairies de fauche. Les pelouses originelles sont dominées par la Canche flexueuse (<i>Deschampsia flexuosa</i>) lesquelles s'enrichissent en espèces en présence de pâturage.</p> <p>Evolution possible vers une nardaie pauvre en espèces par surpâturage.</p>	
Principales atteintes relevées	<p>Habitat menacé par la colonisation ligneuse (ligneux bas : <i>Calluna vulgaris</i>, <i>Genista pilosa</i>,... ; ligneux hauts : <i>Pinus sylvestris</i>, <i>Pinus uncinata</i>) en cas de pâturage insuffisant. Appauvrissement de la flore et densification du Nard provoqué par enrichissement du sol (eutrophisation) dû notamment à une pression de pâturage trop forte, appauvrissement qui implique également une baisse de la valeur fourragère de la pelouse.</p>	
MESURES DE CONSERVATION ENVISAGEES		
Limiter voire interdire la fertilisation		
Conserver un pâturage extensif		

Bibliographie :

Bensettiti F., Boulet V., Chavaudret-Laborie C. & Deniaud J. (coord.), 2005. Cahier d'habitats Natura 2000 – Habitats agropastoraux. Tome 4-2. La Documentation française, Paris. 487 p.

Argagnon O., 2012. Catalogue des habitats présents en Languedoc-Roussillon selon la typologie Eur 27, exceptés les habitats marins – Mise à jour. CBN Méditerranéen de Porquerolles – Antenne Languedoc-Roussillon.

LANDES ACIDIPHILES MONTAGNARDES DU MASSIF CENTRAL	
Code Natura 2000	4030
Codification CORINE	31.2
Statut de l'habitat : intérêt communautaire	Surface de l'habitat sur le site : 952 ha Représentativité sur le site (% de la surface du SIC) : 10.13%
DESCRIPTION GENERALE – EXIGENCES ECOLOGIQUES	
<p>Description de la formation végétale, espèces végétales caractéristiques : Généralement dominées par la Callune (<i>Calluna vulgaris</i>) accompagnée principalement de la Myrtille (<i>Vaccinium myrtillus</i>) et/ou du Genêt pileux (<i>Genista pilosa</i>), ces landes occupent soit des terrains pauvres plutôt secs (situations primaires) soit colonisent des pelouses suite à une baisse de l'intensité du pâturage.</p> <p>Espèces caractéristiques relevées Callune fausse-bruyère (<i>Calluna vulgaris</i>), Bruyère cendrée (<i>Erica cinerea</i>), Genêt des anglais (<i>Genista anglica</i>), Genêt pileux (<i>Genista pilosa</i>), Genêt sagitté (<i>Genista sagittalis</i>), Myrtille (<i>Vaccinium myrtillus</i>), Airelle rouge (<i>Vaccinium vitis-idaea</i>)</p> <p>Exigences écologiques rencontrées sur le site : Croupe, mi et haut de versant, à toutes les expositions.</p>	
CARACTERISTIQUES DE L'HABITAT SUR LE SITE	
<p>Habitats élémentaires rencontrés 4030-13 Landes acidiphiles montagnardes du Massif central, deux variantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 4030-13/31.213 : variante plus froide à <i>Vaccinium</i>, avec un préférence pour les expositions Nord et Est où les conditions écologiques sont les plus contraignantes. - 4030-13/31.226 : variante à <i>Calluna vulgaris</i> et <i>Genista pilosa</i> avec un préférence pour les expositions Sud et Ouest. <p>Habitats de contact, habitats de contact, habitats fréquents en mosaïque : Formations herbeuses à Nard raide, boisements spontanés de Pins sylvestres.K</p> <p>Alliance <i>Calluno-Genistion pilosae</i> ; <i>Vaccinon vitis-idaeae</i>.</p>	
REPARTITION GEOGRAPHIQUE, LOCALISATION SUR LE SITE	
France, Languedoc-Roussillon et Lozère	Grande diversité typologique en France ; largement présent en France mais surtout dans l'ouest, le sud-ouest et les montagnes.
Sur le site	Habitat relativement bien représenté sur l'intégralité du site

INTERET PATRIMONIAL DE L'HABITAT		
Espèces floristiques	Espèces protégées	Lycopode petit cyprès (<i>Lycopodium tristachyum</i>), Lycopode en massue (<i>Lycopodium clavatum</i>)
	Autres espèces rares ou endémiques	
Espèces faunistiques liées à l'habitat	Espèces de l'annexe II de la directive « habitats »	Territoire de chasse des chiroptères
	Espèces de l'annexe I de la directive « oiseaux »	Territoire de chasse de rapaces : Circaète Jean-le-blanc, Busard Saint-Martin, Bondrée apivore, Engoulevent d'Europe Territoire de reproduction de passereaux : Pie-grièche écorcheur, Alouette lulu
	Autres espèces protégées à signaler	
Niveau régional de sensibilité	Indice moyen de sensibilité (selon la méthode de hiérarchisation du CSRPN) : 1.4/4	
Responsabilité vis-à-vis de l'habitat	Responsabilité régionale : Modérée Enjeu modéré	Note finale : 6/14
ETAT DE CONSERVATION DE L'HABITAT SUR LE SITE		
<p>Surface de l'habitat : 952 ha</p> <p>Etat de conservation défavorable inadéquat</p> <p>Etat de conservation à privilégier : Lande oligotrophe à Lycopode petit cyprès et Genêt d'Angleterre à richesse floristique exceptionnelle du fait de la présence de différentes espèces de Lycopodes.</p>		
Evolution naturelle observée	Evolution plus ou moins rapide en fonction des conditions édaphiques par colonisation de ligneux hauts. Les pratiques telles que le pâturage, le gyrobroyage ou la coupe des ligneux hauts freinent cette évolution naturelle.	
Principales atteintes relevées	Colonisation de ligneux hauts, écobuage ou girobroyage inadapté, surpâturage	
MESURES DE CONSERVATION ENVISAGEES		
Contenir la fermeture du milieu : pâturage, gyrobroyage ou brûlage dirigé si nécessaire		
Gestion des ligneux hauts		

Bibliographie :

Bensettiti F., Boulet V., Chavaudret-Laborie C. & Deniaud J. (coord.), 2005. Cahier d'habitats Natura 2000 – Habitats agropastoraux. Tome 4-1. La Documentation française, Paris. 445 p.

Argagnon O., 2012. Catalogue des habitats présents en Languedoc-Roussillon selon la typologie Eur 27, exceptés les habitats marins – Mise à jour. CBN Méditerranéen de Porquerolles – Antenne Languedoc-Roussillon.

FORMATIONS MONTAGNARDES A <i>GENET PURGATIF</i>		
Code Natura 2000	5120	
Codification CORINE	31.842	
Statut de l'habitat : intérêt communautaire		Surface de l'habitat sur le site : 5.3 ha Représentativité sur le site (% de la surface du SIC) : 0.06%
DESCRIPTION GENERALE – EXIGENCES ECOLOGIQUES		
<p>Description de la formation végétale, espèces végétales caractéristiques Formations buissonnantes dominées par le Genêt purgatif (<i>Cytisus oromediterraneus</i>), sur des sols squelettiques, assez filtrants et sur des pentes bien exposées.</p> <p>Espèces caractéristiques relevées Genêt purgatif Genêt purgatif (<i>Cytisus oromediterraneus</i>)</p> <p>Exigences écologiques rencontrées sur le site Pas de préférendum en terme d'exposition, croupe, versant, replat...</p>		
CARACTERISTIQUES DE L'HABITAT SUR LE SITE		
<p>Habitats élémentaires rencontrés</p> <p>5120-1 : Landes à Genêt purgatif du Massif Central</p> <p>Habitats de contact, habitats de contact, habitats fréquents en mosaïque : Formations herbeuses à Nard, boisement spontanés de Pins sylvestres</p> <p>Alliance Pino-Cytision purgantis</p>		
REPARTITION GEOGRAPHIQUE, LOCALISATION SUR LE SITE		
France, Languedoc-Roussillon et Lozère	Bien présent dans le Massif Central : Cévennes, Espinouze, Auvergne, Vivarais, Forez, Velay, Margeride, Aubrac	
Sur le site	Habitat très peu présent sur le site, uniquement en mosaïque avec pelouses et landes acidiphiles montagnardes	

INTERET PATRIMONIAL DE L'HABITAT		
Espèces floristiques	Espèces protégées	
	Autres espèces rares ou endémiques	
Espèces faunistiques liées à l'habitat	Espèces de l'annexe II de la directive « habitats »	Territoire de chasse des chiroptères
	Espèces de l'annexe I de la directive « oiseaux »	Territoire de chasse de rapaces : Circaète Jean-le-blanc, Busard Saint-Martin, Bondrée apivore, Engoulevent d'Europe Territoire de reproduction de passereaux : Pie-grièche écorcheur, Alouette lulu
	Autres espèces protégées à signaler	
Niveau régional de sensibilité	Indice moyen de sensibilité (selon la méthode de hiérarchisation du CSRPN) : 1.6/4	
Responsabilité vis-à-vis de l'habitat	Responsabilité régionale : modérée	Enjeu Modéré
		Note finale : 5/14
ETAT DE CONSERVATION DE L'HABITAT SUR LE SITE		
Surface de l'habitat : 5.3 ha		
Bon état de conservation		
Etat de conservation à privilégier : Landes en situation primaire : adrets sur sols superficiels, crêtes, zones rocheuses.		
Evolution naturelle observée	Seules les landes primaires étant d'intérêt communautaire, il s'agit de formations à l'évolution très lente du fait de la forte contrainte hydrique et édaphique sur ces sols squelettiques. Pâturage bovin favorable à l'habitat accompagné parfois de coupes de ligneux hauts et de gyrobroyage.	
Principales atteintes relevées	Ecobuage, surpâturage	
MESURES DE CONSERVATION ENVISAGEES		
Gestion passive ou par pâturage extensif à privilégier		
Eviter l'écobuage et le surpâturage		

Bibliographie :

Bensettiti F., Boulet V., Chavaudret-Laborie C. & Deniaud J. (coord.), 2005. Cahier d'habitats Natura 2000 – Habitats agropastoraux. Tome 4-1. La Documentation française, Paris. 445 p.

Argagnon O., 2012. Catalogue des habitats présents en Languedoc-Roussillon selon la typologie Eur 27, exceptés les habitats marins – Mise à jour. CBN Méditerranéen de Porquerolles – Antenne Languedoc-Roussillon.